



UNION INTERPARLEMENTAIRE
124^{ème} Assemblée et réunions connexes
Panama City (Panama), 15 – 20 avril 2011



Comité exécutif
Point 6
Conseil directeur
Point 10

EX/260/6a)-R.1
CL/188/10-R.1
7 mars 2011

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2010

Rapport financier et Etats financiers vérifiés

Table des matières

	<u>Page</u>
Introduction.....	1
Recettes en 2010.....	2
Dépenses en 2010.....	4
Analyse des dépenses par Division.....	4
Analyse des dépenses par objet de dépense.....	7
Analyse des dépenses en fonction du genre.....	7
Dépenses d'équipement.....	8
Caisse de prévoyance en faveur du personnel.....	8
Recommandations.....	9
Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers.....	9
Avis du Vérificateur extérieur des comptes.....	10
Etat de la situation financière.....	11
Etat des résultats financiers.....	12
Etat des flux de trésorerie.....	13
Notes explicatives des états financiers.....	13
Annexe 1- Dépenses par programme et catégorie de dépenses.....	21
Annexe 2 - Résultats des programmes pour 2009.....	22

Introduction

L'année 2010 a vu un retour à un semblant de stabilité sur les marchés boursiers mais le secteur public a subi de plein fouet les effets persistants de la crise financière. Les gouvernements se débattent avec des niveaux d'endettement record et la plupart des monnaies se sont sensiblement dépréciées par rapport au franc suisse. Pour l'UIP, certaines dépenses ont baissé, notamment pour le bureau de New York et certains autres postes, mais les résultats financiers d'ensemble ont pâti de pertes de change en raison de la nouvelle valorisation des fonds détenus en devises étrangères (dollars E.-U. et euros). Sur l'ensemble de l'exercice, les dépenses de fonctionnement ont dépassé les recettes de CHF 3 096. Après constitution d'une provision pour absorber les pertes actuarielles persistantes de la Caisse de prévoyance résiduelle, le Fonds de roulement a été amputé de CHF 401 096 après l'avoir été de CHF 145 561 en 2009. Il se situe à présent à 48 pour cent du niveau cible recommandé par le Comité exécutif.

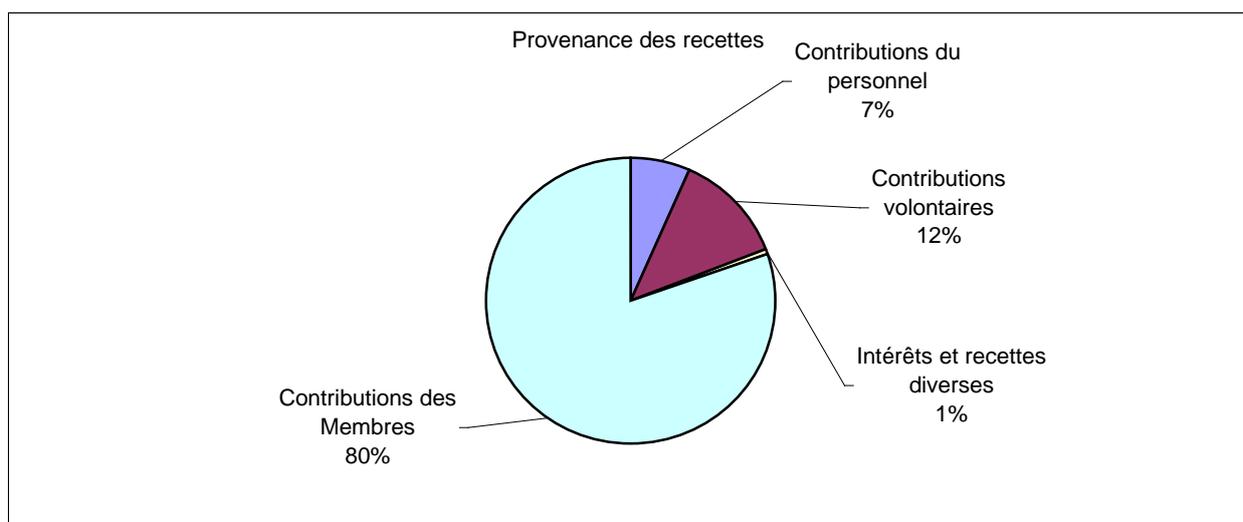
On trouvera dans les pages suivantes des explications détaillées sur les recettes et les dépenses de l'UIP en 2010, en particulier lorsqu'elles s'écartent du budget.

Tableau 1 - Recettes et dépenses de 2010 par rapport au budget (en CHF)

Poste	Budget révisé	Effectives	%	Dépassement/ Sous- utilisation
Recettes				
1 Contributions des Parlements membres	12 046 100	12 028 800	99,9 %	(17 300)
2 Contributions du personnel	1 283 800	995 491	78 %	(288 309)
3 Contributions volontaires	5 238 400	1 807 379	35 %	(3 431 021)
5 Intérêts	110 000	67 982	62 %	(42 018)
6 Divers	14 000	54,172	387 %	40 72
Recettes totales	18 692 300	14 953 824	80 %	(3 738 476)
Dépenses				
1 Direction	1 620 900	1 544 489	95 %	(76 411)
2 Assemblées et relations avec les Membres	2 985 800	3 120 200	105 %	134 400
3 Promotion de la démocratie	3 928 400	3 750 569	95 %	(177 831)
4 Relations extérieures	2 412 400	2 084 268	86 %	(328 132)
5 Coûts directs des projets	5 098 400	1 678 724	33 %	(3 419 676)
6 Services administratifs	2 344 400	2 562 219	109 %	217 819
7 Provision pour créances douteuses	157 500	88 817	56 %	(68 683)
8 Subventions	55 000	38 134	69 %	(16 866)
9 Réserves et provisions	89 500	89 500	100 %	0
Dépenses totales de fonctionnement	18 692 300	14 956 920	80 %	(3 735 380)
Excédent de fonctionnement		(3 096)		
Perte actuarielle		(398 000)		
Résultat		(401 096)		

Recettes en 2010

Les recettes ont diminué de 2,0 pour cent pour s'établir à CHF 14 953 824. Si les contributions des Parlements ont augmenté de 1,5 pour cent par rapport à 2009, celles du personnel ont baissé de CHF 288 309, à cause des remboursements rétroactifs d'impôts sur le revenu réclamés par le fisc français à des membres du personnel habitant en France. Les intérêts ont aussi sensiblement baissé par rapport à l'année précédente car les taux d'intérêt sont restés à des niveaux historiquement bas. Les recettes proviennent principalement des contributions des Membres, des contributions volontaires et de celles du personnel et, accessoirement, des intérêts et d'autres sources, notamment la location de la salle de conférence et la vente de publications.



1. Contributions des Parlements membres

En 2010, les Membres et Membres associés qui, avec l'admission du Parlement des Seychelles et du Parlement arabe de transition et la réadmission des parlements de Djibouti, de la Guinée-Bissau et du Malawi, sont au nombre de 164, devaient acquitter à l'UIP un total de CHF 12 028 800, dont seulement CHF 700 358 n'avaient pas été recouvrés à la fin de l'exercice. En pourcentage, 5,8 pour cent des contributions à recevoir pour l'année étaient encore dues, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2009. Trente et un Membres et Membres associés étaient débiteurs de contributions. Parmi les Membres débiteurs d'arriérés, deux étaient passibles de suspension en vertu de l'Article 5.3 et sept risquaient d'être privés de leurs droits de vote en vertu de l'Article 5.2 des Statuts.

2. Contributions volontaires

Le Secrétaire général a lancé pour 2010 un appel à contributions volontaires d'un montant de CHF 5,1 millions pour un programme d'activités visant à promouvoir la paix, la démocratie et la gouvernance dans le monde. L'UIP s'est dotée d'une stratégie de mobilisation des ressources qui vise à nouer des partenariats avec des donateurs qui partagent ses objectifs et soient en mesure d'apporter un financement pluriannuel stable et prévisible.

Début 2010, les engagements des donateurs s'élevaient à CHF 1,8 million au total. Pendant l'année, l'UIP a reçu l'assurance qu'un montant supplémentaire de CHF 2,0 millions, assujetti aux conditions spécifiques énoncées dans des accords, lui serait versé. Dans l'intervalle, CHF 1,8 million ont été dépensés et, à la fin de l'exercice, le solde des fonds promis par les donateurs était de CHF 2,0 millions.

Le montant total des contributions volontaires encaissées en 2010 est de CHF 1 807 374, soit une baisse de 10 pour cent par rapport à 2009.

3. Contributions du personnel

Huit pour cent des recettes proviennent de l'imposition interne des traitements du personnel. Les taux d'imposition du personnel sont fixés par la Commission de la fonction publique internationale sur la base des taux d'imposition moyens en vigueur à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne. Le taux d'imposition réel du personnel de l'UIP va de 24 pour cent pour les traitements les plus bas à 32 pour cent pour le traitement le plus élevé.

L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser aux membres de son personnel tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés. En 2010, une somme de CHF 350 771 a été remboursée à ceux des membres du personnel qui avaient payé des impôts à la France et aux Etats-Unis, ce qui a

réduit d'autant les recettes nettes provenant des contributions du personnel. Cette hausse est liée principalement aux feuilles d'impôts rétroactives adressées par le fisc français à des membres du personnel de l'UIP.

4. Rendement des placements et recettes diverses

En 2006, certaines sommes ont été investies dans un fonds commun de placement équilibré en vue d'accroître le rendement du Fonds de roulement par diversification. Si, au niveau mondial, les indices boursiers ont continué à se redresser, le rendement global a pâti des fortes variations des taux de change, le dollar E.-U. et l'euro s'étant considérablement affaiblis par rapport au franc suisse. Les avoirs du Fonds ont enregistré en fin d'exercice une très modeste plus-value de CHF 1 206. Conformément au Règlement financier révisé, ces recettes ont été comptabilisées dans les recettes générales. Les taux d'intérêt dans le monde stagnent à des niveaux historiquement bas, l'UIP ne peut accroître le produit de ses placements sans encourir des risques accrus. Elle demeure très prudente en matière de placements et a diversifié ses avoirs en souscrivant une obligation de la Confédération helvétique et en plaçant des fonds sur un compte d'épargne postal garanti par l'Etat. Le rendement des placements pour 2010 s'est élevé à CHF 67 982, soit une baisse de 54,6 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

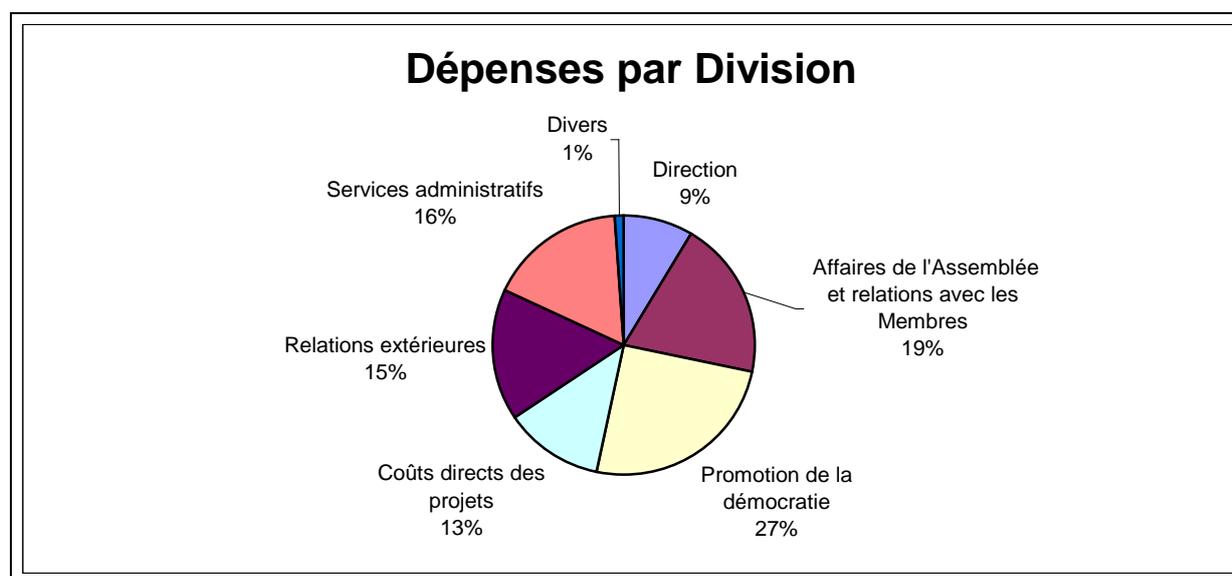
Les autres sources de recettes ont été la vente de publications, la location de salles et l'annulation d'une somme à payer pour un projet supprimé il y a plusieurs années, qui a été comptabilisée comme recette.

Dépenses en 2010

En 2009, le Conseil directeur, réuni à Genève, a approuvé des crédits d'un montant de CHF 18 359 000 pour le budget de fonctionnement 2010. Les dépenses effectives de l'exercice se sont élevées à CHF 14 956 920, soit CHF 3 735 380 de moins que le budget. Ces économies résultent exclusivement du report de certains projets faute de contributions volontaires.

Analyse des dépenses par Division

Près des trois quarts des dépenses de fonctionnement sont consacrées aux activités de trois Divisions : a) Affaires de l'Assemblée et relations avec les Parlements membres, b) Promotion de la démocratie, et c) Relations extérieures, ainsi qu'à des projets non récurrents tributaires de contributions volontaires. La Direction et les services administratifs, y compris les bureaux et les fournitures du Secrétariat, absorbent 25 pour cent des ressources.



1. Direction

Les frais de fonctionnement de la Direction se sont élevés à CHF 1 544 489, ce qui est inférieur au budget et inclut les dépenses encourues pour la tenue d'une réunion extraordinaire du Comité exécutif en Namibie (le Comité exécutif en avait approuvé le budget à condition qu'il soit imputé sur des crédits existants).

2. Affaires de l'Assemblée et relations avec les Parlements membres

Les dépenses totales au titre des Assemblées et autres réunions de l'UIP, ainsi que celles concernant le personnel spécialement chargé de leur organisation, ont été de CHF 3 120 200, soit CHF 134 400 de plus que le budget. Les économies réalisées à la 122^{ème} Assemblée à Bangkok et à la 123^{ème} Assemblée à Genève sur plusieurs catégories de dépenses ont été absorbées par les dépenses consacrées à la Conférence mondiale des Présidents de parlement tenue en juillet 2010, qui ont été sensiblement supérieures aux prévisions.

On trouvera des données comparatives dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 2 - Coûts comparatifs de la première Assemblée (en CHF)

Poste	Bangkok 2010	Addis-Abeba 2009	Le Cap 2008	Nusa Dua 2007
Heures supplémentaires du personnel permanent	34 763	33 650	40 142	29 412
Pers. temp./services contractuels	504 010	482 115	461 111	511 160
Frais de voyage et connexes	174 513	149 214	202 040	194 123
Fret/communication	27 805	22 980	24 821	36 210
Fournitures/matériel/services	7 182	8 250	7 611	12 550
Publications	34 817	31 451	44 229	54 907
Cadeaux/frais de représentation	1 899	1 267	1 377	1 339
Total des dépenses	784 989	728 927	781 331	839 701

Tableau 3 - Coûts comparatifs de la seconde Assemblée (en CHF)

Poste	Genève 2010	Genève 2009	Genève 2008	Genève 2007
Heures supplémentaires du personnel permanent	28 504	31 670	17 233	23 724
Pers. temp./services contractuels	291 177	264 627	237 457	238 825
Frais de voyage et connexes	17 036	18 512	13 941	23 057
Fournitures/matériel/services	82 944	97 253	118 787	81 546
Publications	39 891	48 255	28 067	40 750
Cadeaux/frais de représentation	2 564	4 715	6 550	6 501
Total des dépenses	462 116	465 032	422 035	414 403

3. Promotion de la démocratie

La Division de la promotion de la démocratie a encouru des dépenses totales de CHF 3 750 569, soit 95 pour cent de son budget. Elle regroupe quatre unités de programme : Coopération technique, Centre de ressources documentaires, Droits de l'homme et Partenariat entre hommes et femmes.

Les dépenses au titre de la coopération technique et du Bureau du Directeur, soit CHF 1 272 977, ont été inférieures au budget parce que les frais de voyage (transport et indemnités connexes) et certaines dépenses salariales ont été inférieurs aux prévisions.

Les dépenses du Centre de ressources documentaires, qui s'établissent à CHF 654 757, ont dépassé le budget d'environ CHF 90 000 en raison du travail sur le *Rapport parlementaire mondial*, préalablement approuvé par le Comité exécutif à condition que le financement provienne des crédits budgétés.

Les dépenses du Programme des droits de l'homme des parlementaires se sont élevées à CHF 1 111 473. Une économie de CHF 80 000 a été réalisée en raison d'un moindre recours aux déplacements et à l'interprétation et d'une baisse de certaines rémunérations.

Le Programme du partenariat entre hommes et femmes a dépensé CHF 675 725, soit environ CHF 114 000 de moins que le budget. Cet écart est dû à la démission d'un membre du personnel dont le poste est ensuite resté vacant, ainsi qu'à des frais de déplacement inférieurs aux prévisions.

4. Relations extérieures

Les dépenses de la Division des relations extérieures se sont élevées à CHF 2 084 268, soit moins que prévu au budget. Elles comprennent le coût de l'information et des communications diffusées depuis Genève, les frais de fonctionnement du Bureau de l'Observateur permanent à New York, ainsi que le coût de réunions tenues avec les Nations Unies, les organisations de Bretton Woods et le Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

Dans les dépenses du Bureau de l'Observateur permanent, qui s'établissent à CHF 974 126, est compris le coût de manifestations tenues à Washington et à New York et de la réunion du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies. Globalement, le coût du Bureau de l'Observateur permanent a été inférieur au budget (82 pour cent) parce que le dollar E.-U. est resté faible par rapport au franc suisse et que les frais de déplacement ont été inférieurs aux crédits approuvés.

Le coût des services liés à l'information, y compris le site Web de l'UIP, a été de CHF 998 270, soit 92 pour cent du montant budgété. Les économies réalisées proviennent de frais de déplacement inférieurs aux estimations et à des activités différées dans l'attente de la nouvelle stratégie en matière de communication.

Les dépenses encourues pour la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC ont été de CHF 111 872, soit 78 pour cent du montant budgété. D'importantes économies ont été réalisées sur les postes des frais de représentation et d'interprétation.

5. Coûts directs de projets

En 2010, les contributions volontaires ont permis à l'UIP d'exécuter plusieurs projets touchant la promotion de la paix, de la démocratie et de la gouvernance mondiale. Parmi ces projets figurent des séminaires, une assistance technique à des pays en développement et la production de guides parlementaires consacrés à divers sujets. Les coûts directs de projets s'élèvent au total à CHF 1 678 724. Le solde des contributions volontaires, CHF 128 655, a servi à subvenir aux coûts indirects de projets, liés à l'administration et à la comptabilité par exemple.

On trouvera une liste détaillée des accords de financement, des contributions volontaires et des dépenses de projets dans les notes explicatives des états financiers (Note 5).

6. Services administratifs

Les dépenses au titre des services administratifs, à savoir finances, administration et locaux, se sont montées à CHF 2 562 220, soit près de CHF 218 000 de plus que le budget. Dans les dépenses de la Division est comprise une perte de change non négligeable (CHF 272 405) résultant principalement de la dépréciation de fonds détenus en euros et en dollars E.-U. lorsqu'ils ont été comptabilisés en francs suisses.

7. Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses est un montant mis de côté pour couvrir la passation par pertes et profits des sommes à recevoir lorsque toutes les démarches de recouvrement sont restées vaines. Le montant requis pour cette réserve est calculé en fonction de la durée des arriérés de contributions en clôture d'exercice. Plus la durée de l'arriéré est longue, plus la passation par pertes et profits devient probable. Une dotation annuelle à la provision permet de financer intégralement la réserve et de couvrir les défaillances probables de certains débiteurs.

Dans l'ensemble, les Membres de l'UIP ont été plus prompts à acquitter leurs contributions que lors des exercices précédents. A la clôture de l'exercice 2010, la réserve était de CHF 187 822, soit 18 pour cent du montant total à recevoir des Membres.

8. Subventions et dotations aux réserves

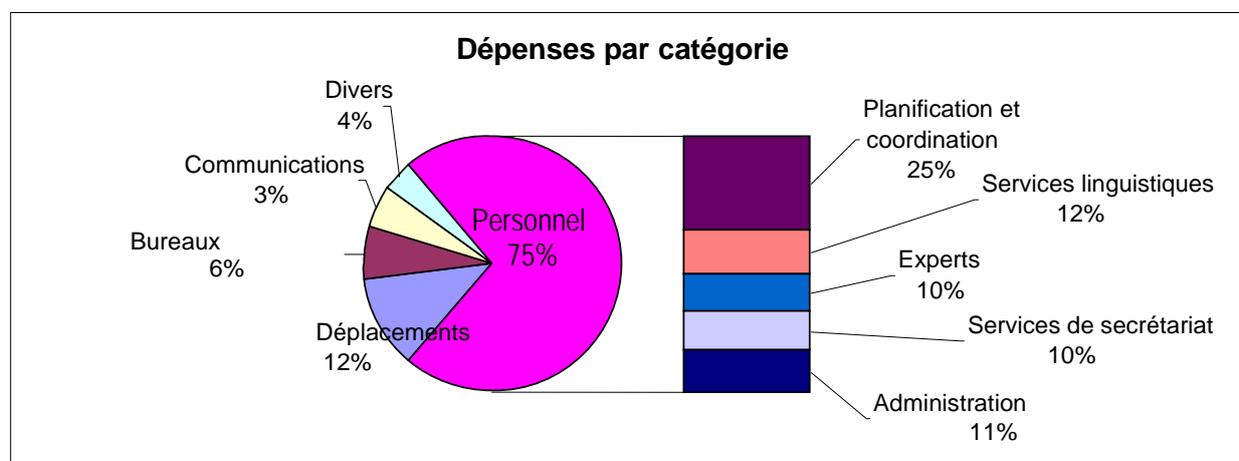
La subvention annuelle à l'Association des Secrétaires généraux des Parlements s'est élevée à CHF 38 134 contre un budget de CHF 55 000.

Une dotation de CHF 55 000 a été versée à une réserve pour gros travaux de réfection du Siège de l'UIP, conformément à une décision prise par le Conseil directeur en septembre 2001. Il n'a pas été nécessaire de puiser dans cette réserve en 2010.

Conformément à la décision prise par le Conseil directeur à Genève en 2007, un montant de CHF 34 500 a été versé à une réserve créée pour compenser les émissions de CO₂ et atténuer l'impact environnemental des activités de l'UIP. Cette réserve n'a pas été utilisée en 2010.

Analyse des dépenses par objet de dépense

Les traitements et salaires et la rémunération de prestations de services représentent la plus grosse part des dépenses de fonctionnement. Ces décaissements effectués pour le personnel sont répartis, selon la fonction, entre activités de planification et de coordination, services linguistiques, administration, services de secrétariat et conseils d'experts. Les autres postes de dépenses sont les déplacements, les bureaux, la communication et divers coûts. On trouvera à l'Annexe I des états financiers une ventilation plus détaillée des dépenses.



Analyse des dépenses en fonction du genre

Des femmes participent à toutes les activités de l'UIP. Cependant, certaines des dépenses annuelles de fonctionnement sont directement affectées au renforcement de la présence des femmes en politique et à

la promotion du partenariat entre hommes et femmes. Les tableaux suivants donnent une indication de la proportion des femmes au Secrétariat et des dépenses expressément consacrées à la promotion de la parité, en termes absolus, relatifs et comparatifs. La section des résultats (page 22) indique quelles répercussions la prise en compte du genre dans l'ensemble des activités a eues sur l'égalité entre hommes et femmes.

Du fait de promotions et de recrutements, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au Secrétariat, et la parité est atteinte pour les postes de cadres. Les dépenses liées au genre sont restées pratiquement au même niveau que l'année précédente.

Représentation au Secrétariat	2010		2009	
	Nombre	% du total	Nombre	% du total
Femmes dans le personnel - Services administratifs	14	87 %	14	82 %
Femmes dans le personnel – Cadres	17	59 %	18	56 %
Femmes dans le personnel – Total	31	69 %	32	67 %
Femmes recrutées en cours d'exercice	n/a	-	3	75 %
Femmes promues en cours d'exercice	1	100 %	2	67 %

Sommes expressément affectées au genre	2010		2009	
	CHF	% du total	CHF	% du total
Personnel (en % des dépenses totales en personnel)	499 488	6 %	573 288	5 %
Biens et services (en % des dépenses totales en biens & services)	156 068	6 %	205 086	6 %
Coûts de projets (en % des dépenses totales directes et indirectes)	533 384	30 %	682 454	34 %

Dépenses d'équipement

En 2010, une somme de CHF 127 011 a été dépensée pour du mobilier et du matériel et pour les locaux. Elle couvre aussi le remplacement normal de certains matériels informatiques obsolètes et l'aménagement d'espaces de bureau.

Caisse de prévoyance en faveur du personnel

Une Caisse résiduelle honore les engagements de retraite au bénéfice des anciens employés de l'UIP déjà à la retraite. Cette caisse de prévoyance résiduelle en faveur du personnel de l'Union interparlementaire, garantie par l'UIP, s'est engagée à verser une pension déterminée à chaque retraité ou à ses survivants en fonction de divers critères, notamment le nombre d'années de service et le traitement en fin de carrière. L'UIP s'est également engagée vis-à-vis de certains membres du personnel actif à verser une pension pouvant aller jusqu'à deux ans, couvrant la période entre l'âge du départ à la retraite et le début du versement de la pension par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU).

Pour ce qui est du rendement des portefeuilles, les marchés financiers sont restés stationnaires en 2010. Les marchés boursiers ont continué à se relever après avoir connu des niveaux très bas pendant la crise financière mais, globalement, les rendements ont pâti des taux d'intérêt extrêmement bas et des turbulences causées par l'incertitude sur les finances publiques, qui a aussi entraîné une forte instabilité sur les marchés des changes.

La volatilité des changes et les faibles taux d'intérêt ont limité le rendement des actifs de la Caisse de prévoyance, qui a été de 0,5 pour cent pour l'exercice. A la clôture de l'exercice, 57,2 pour cent des actifs de la Caisse de prévoyance étaient en obligations suisses et étrangères, 24,8 pour cent en actions suisses et étrangères, 3,6 pour cent en placements immobiliers, 5 pour cent en placements alternatifs, 0,4 pour cent

en prêts à des membres du personnel de l'UIP, et 9 pour cent en espèces et autres liquidités. Pendant l'année, la Caisse a versé plus d'un million de francs suisses à ses retraités et, comme ceux-ci ont vieilli, le passif actuariel de la Caisse a diminué.

Au 31 décembre 2010, la valeur de la Caisse de prévoyance à des fins actuarielles était de CHF 10,2 millions. Le passif actuariel de la Caisse de prévoyance se répartissait comme suit :

1) Les retraités actuels

La Caisse de prévoyance compte actuellement 11 retraités, dont l'âge va de 62 à 88 ans. Le coût annuel de leurs pensions s'élève à CHF 1,1 million et le retraité le plus jeune a une espérance de vie de 24 ans. Sur la base des tables de mortalité de 2009, et d'un taux d'actualisation de 3 pour cent, la valeur totale actuelle des pensions de ces retraités et de leurs survivants est de CHF 12,0 millions.

2) Les droits acquis

Dix membres du personnel actif devraient partir à la retraite normalement à 60 ans mais ne recevront de pension de la CCPPNU qu'à partir de l'âge de 62 ans. La valeur actuelle des pensions partielles au profit de ces employés entre 60 et 62 ans s'élève à CHF 0,6 million.

Selon les estimations, le régime de retraite résiduel est financé à 89 pour cent, contre 90 pour cent pour 2009. Le passif net estimé de CHF 2,4 millions figure au bilan de l'UIP. Comme lesdites estimations dépendent de la longévité des retraités, de la rentabilité des placements de la Caisse, du taux d'inflation et des plans de retraite individuels, il faudra les revoir annuellement. Si les marchés des actions se redressent, le passif inscrit au bilan de l'UIP diminuera.

Recommandation

- 1) Conformément à l'article 13.3 du règlement financier, il est recommandé au Conseil directeur d'approuver la gestion financière de l'Union interparlementaire et les résultats financiers pour 2010.

Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers

La Direction de l'Union interparlementaire répond de la fiabilité, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers et du rapport financier annuel présentés ici. Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public. Au besoin, les états indiquent des montants qui sont fondés sur des estimations et des jugements de la Direction. Pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités, un système de contrôles comptables internes a été mis en place pour garantir raisonnablement que les états financiers sont exacts et fiables et que les actifs sont préservés.

Il appartient au Conseil directeur d'approuver les états financiers annuels. Le Conseil directeur a délégué certaines responsabilités aux Vérificateurs internes, notamment celles d'examiner les états financiers annuels et de rencontrer la Direction et le Vérificateur extérieur, s'il y a lieu, pour traiter de questions relatives à la présentation des rapports financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par le Vérificateur extérieur nommé par le Comité exécutif.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général



Andrew Taylor
Responsable, Chargé des finances
Division des services administratifs

Avis du Vérificateur extérieur des comptes

En exécution du mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à l'examen des comptes de l'Union interparlementaire, arrêtés au 31 décembre 2010.

La comptabilité m'a été dûment remise au Siège de l'UIP. Mon travail a consisté à vérifier les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice financier, ainsi que le contenu du bilan, et à procéder à un examen général, par pointage et sondage, des documents comptables et d'autres pièces justificatives, dans la mesure où cela m'a paru nécessaire dans les circonstances données. Il a consisté également à m'assurer des pratiques et procédures administratives là où elles pouvaient avoir des incidences financières.

Je certifie que les comptes et états financiers rendent fidèlement compte des opérations financières de l'Organisation en 2010 et de sa situation financière à la fin de l'année 2010.



Lars Christian Møller
Directeur général adjoint
Riksrevisjonen (Norvège)

UNION INTERPARLEMENTAIRE
Etat de la situation financière
 au 31 décembre 2010
 En CHF (francs suisses)

	2010	2009
ACTIF		
Encaisse	20 427	12 740
Liquidités en dépôt	6 685 693	7 127 099
Dépôts à terme	528 883	48 405
Investissements	2 550 003	2 519 954
	<u>9 785 006</u>	<u>9 708 198</u>
Compte des sommes à recevoir des Membres (Notes 3 & 4)	852 997	946 593
du personnel	37,255	24 202
des donateurs (Note 5)	16 861	10,204
remboursements d'impôts	23,286	45 993
Autres (Note 3b)	26 253	124 917
	<u>956 652</u>	<u>1 151,909</u>
Charges réglées d'avance (Note 6)	42 194	113 479
Inventaire des cadeaux officiels	19 796	12 811
Actifs immobilisés (Note 7)		
Bâtiments et terrain	9 386 782	9 365 782
Mobilier	798 451	778 203
Equipement général	42 281	-
Matériel informatique	363 293	319 811
Véhicules	78 534	78 534
Moins amortissements cumulés	(2 551 529)	(2 314 826)
	<u>8 117 812</u>	<u>8 227 504</u>
Total de l'actif	<u><u>18 921 460</u></u>	<u><u>19 213 901</u></u>
PASSIF ET RESERVES		
Comptes des sommes à payer et des charges à payer	351 202	474 929
Avances de donateurs (Note 5)	1 506 068	1 382 865
Avances de Membres	121 586	231 092
	<u>1 978 856</u>	<u>2 088 886</u>
Emprunts (Note 9)		
Exigible à court terme	189 600	189 600
Exigible à long terme	7 773 600	7 963 200
Passif de la Caisse de prévoyance (Note 10a)	2 442 000	2 044 000
Passif différé (Note 10b)	1 744 478	1 823 693
Total du passif	<u>14 128 534</u>	<u>14 109 379</u>
Fonds réservés (Note 12)	257 332	167 832
Fonds de roulement (après contribution)	4 535 594	4 936 690
Total du passif et des réserves	<u><u>18 921 460</u></u>	<u><u>19 213 901</u></u>

UNION INTERPARLEMENTAIRE

Etat des résultats financiers

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2010

En CHF (francs suisses)

	2010	2009
Recettes		
1 Contributions des Parlements membres	12 028 800	11 856 735
2 Contributions du personnel (Notes 2f, 14)	995 491	1 222 306
3 Contributions volontaires (Notes 5, 15)	1 807 379	2 017 767
4 Rapport des placements (Note 8)	67 982	149 926
5 Divers (Note 16)	54 172	14 806
Recettes totales de fonctionnement	14 953 824	15 261 540
Dépenses		
1 Direction	1 544 489	1 401 986
2 Assemblées et relations avec les Parlements membres	3 120 200	2 836 496
3 Promotion de la démocratie	3 750 569	3 936 033
4 Relations extérieures	2 084 268	2 150 124
5 Coûts directs au titre des projets (Notes 5, 15)	1 678 724	1 878 778
6 Services administratifs	2 562 219	2 385 124
7 Provisions pour créances douteuses	88 817	19 207
8 Subventions	38 134	52 153
9 Réserves et provisions (Note 12)	89 500	89 200
Dépenses totales de fonctionnement	14 956 920	14 749 101
Excédent/(déficit) de fonctionnement	(3 096)	512 439
Gains/Pertes actuarielles au titre de la Caisse de prévoyance (Note 10a)	(398,000)	(658 000)
Mouvement net sur le Fonds de roulement	(401 096)	(145 561)
Fonds de roulement, en début d'exercice	4 936 690	5 082 251
Fonds de roulement, en fin d'exercice	4 535 594	4 936 690

UNION INTERPARLEMENTAIRE

Etat des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2010

En CHF (francs suisses)

	2010	2009
Solde d'ouverture	9 708 198	9 656 823
Disponibilités provenant des (dépendées en) opérations		
Excédent de fonctionnement	(3 096)	512 439
plus dépenses comptables	246 988	469 780
Modifications des sommes à recevoir	195 257	(85 247)
Modifications des stocks et dépenses réglées d'avance	64 300	(38 382)
Modifications des sommes à payer	(110 030)	(561 571)
Total des disponibilités provenant des opérations	393 419	297 419
Disponibilités utilisées dans le financement des activités		
Prêt de la (remboursement à la) Confédération helvétique	(189 600)	(189,600)
Changement du solde du Fonds d'affectation spéciale	0	0
Total des disponibilités provenant du financement	(189 600)	(189 600)
Disponibilités dépensées en investissement		
Autres actifs	(127 011)	(56 444)
Total des disponibilités dépensées en investissement	(127 011)	(56 444)
Solde de clôture	9 785 006	9 708 198

Notes explicatives des états financiers**1. Nature de l'Organisation**

L'Union interparlementaire est l'organisation internationale des Parlements des Etats souverains et a un caractère interétatique qui lui est propre. Elle est le foyer de la concertation interparlementaire dans le monde. Depuis 1889, elle œuvre en vue de la paix et de la coopération entre les peuples et en vue de l'affermissement des institutions représentatives. Elle partage les objectifs de l'Organisation des Nations Unies, où elle a un statut officiel d'observateur, et œuvre en étroite coopération avec elle. Elle coopère également avec les organisations interparlementaires régionales et avec les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, qui s'inspirent des mêmes idéaux.

L'UIP est une organisation internationale, parlementaire et politique, et une personne morale au regard du droit international. Elle est représentative par nature et dans son organisation et régie par le droit, en l'occurrence ses Statuts et Règlements. Les Etats et les organisations internationales qui traitent avec elle reconnaissent qu'elle a pouvoir et qualité pour agir sur le plan international, dans les limites de son mandat, comme l'organisation internationale des parlements.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'UIP est affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Le "Règlement financier de l'Union interparlementaire" est l'instrument général qui régit la gestion financière de l'UIP.

2. Pratique comptable et base de présentation

Les états financiers ont été établis dans le respect des normes comptables internationales pour le secteur public, applicables à une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de remplir ses engagements dans le déroulement normal de son activité.

a) Comptabilisation des recettes

Les contributions sont inscrites comme recettes lorsqu'elles deviennent dues. Les autres recettes le sont lorsque les services sont rendus ou les produits expédiés.

Les contributions volontaires, les intérêts perçus et les contributions des nouveaux Membres ou de Membres réadmis sont inscrits comme recettes.

b) Investissements

Les montants investis dans des fonds de placement et en obligations sont comptabilisés à leur valeur boursière ou à leur valeur comptable, selon celle qui est la plus basse.

c) Stocks

Le stock des publications à distribuer est comptabilisé à une valeur réalisable nette nulle pour chaque exercice examiné. Les cadeaux officiels sont comptabilisés au prix d'acquisition.

d) Biens immobiliers, installations, matériel et amortissement

La valeur du bâtiment du Siège et du matériel de bureau est comptabilisée au prix coûtant, qui inclut les intérêts et les frais de gestion du projet encourus pendant la construction ou l'acquisition. Les montants de toutes les subventions en capital reçues sont déduits de l'investissement initial. L'UIP revoit la valeur de son bien immobilier, de ses installations et de son matériel à la fin de chaque période examinée pour déterminer si les valeurs de report sont réalisables et comptabiliser en dépenses les dépréciations éventuelles.

Les bâtiments et chaque catégorie de matériel sont amortis suivant la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à savoir :

Catégorie	Durée de vie
Bâtiments	50 ans
Mobilier	10 ans
Véhicules	5 ans
Matériel et logiciels informatiques	4 ans

e) Impôts

Les deux Etats dans lesquels l'UIP a des bureaux, la Suisse et les Etats-Unis, lui ont expressément reconnu, comme organisation internationale, des privilèges et immunités. Elle jouit dans les deux pays du statut spécial des organisations internationales exemptées d'impôts. En Suisse, l'UIP est exemptée, en vertu de l'Accord de 1971, des impôts directs et indirects, fédéraux, cantonaux et communaux, et soumise aux mêmes droits que d'autres organisations internationales. Aux Etats-Unis, elle est exemptée des droits et impôts fédéraux directs en vertu de l'"International Organizations Immunities Act" et exonérée du paiement des taxes perçues par l'Etat de New York et des taxes locales sur les ventes et la consommation.

Tout impôt récupérable payé en Suisse ou aux Etats-Unis est comptabilisé comme somme à recevoir.

f) Imposition interne

Les traitements du personnel sont soumis à une imposition interne au bénéfice de tous les Parlements membres. Le montant brut des traitements du personnel est comptabilisé en dépenses, alors que la contribution du personnel est comptabilisée en recettes. Le montant de la contribution du personnel est fixé conformément au régime commun des traitements, indemnités et autres prestations des Nations Unies (revu de temps à autre) sur la base des taux d'imposition moyens à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne.

g) Pensions et indemnités de départ à la retraite

L'UIP a une Caisse de prévoyance en faveur du personnel parti à la retraite avant 2005, qui fonctionne comme une entité séparée et est administrée par un Comité de gestion propre. Le représentant de l'UIP au Comité de gestion présente chaque année un rapport au Comité exécutif sur les activités et l'état de la Caisse de prévoyance.

Le passif actuariel net de la Caisse de prévoyance résiduelle est la différence entre la valeur actuarielle estimée de la Caisse et la valeur actuelle estimée des prestations à verser à l'avenir. La valeur actuarielle de la Caisse a été calculée sur la base de la moyenne mobile sur trois ans de la juste valeur marchande des actifs de la Caisse en fin d'exercice.

Le personnel actif contribue à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU). La responsabilité de l'UIP, en ce qui concerne les retraites des employés actifs, se limite aux contributions annuelles et à tout paiement décidé par la Caisse en cas de déficit.

Les autres indemnités de départ à la retraite acquises par les fonctionnaires sont comptabilisées dans les dépenses de l'exercice au titre duquel elles ont été acquises (Note 10b).

h) Conversions de et en monnaies étrangères

Le franc suisse est la monnaie de compte de l'UIP. Les recettes et dépenses provenant d'opérations en dollars E.-U. sont converties en francs suisses au taux de change de l'ONU pour le mois. Les transactions en euros sont converties en francs suisses au taux affiché par la Banque centrale européenne. Les transactions dans d'autres devises sont converties en francs suisses au cours au comptant indiqué sur Internet au moment de l'affichage. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains ou pertes de change provenant des opérations sont inscrits comme dépenses.

i) Estimations

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables internationales de l'IFAC pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes explicatives. Ces estimations reposent sur sa connaissance de l'évolution en cours et des initiatives que l'UIP peut prendre à l'avenir. Les résultats effectifs peuvent s'en écarter.

j) Consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de l'UIP et les comptes des projets de coopération technique exécutés au moyen de financements extérieurs. Toutes les transactions et tous les soldes intragroupes ont été éliminés lors de la consolidation.

k) Modifications comptables

Il n'y en a eu aucune.

4. Provision pour créances douteuses

L'UIP a institué une provision pour créances douteuses. Cette provision est l'estimation la plus exacte possible des comptes, y compris les contributions des Membres, qui ont été comptabilisés comme recettes et constitués comme sommes à recevoir mais qui ne seront peut-être jamais reçus.

Début 2010, la provision pour créances douteuses était de CHF 195 446. Pendant l'année, l'affiliation de la Somalie a été suspendue en application de l'Article 5.3 et sa dette passée par pertes et profits. Après une dotation de CHF 88 817, la réserve s'établissait à CHF 187 823, soit 18 pour cent des arriérés des Membres.

	2010	2009
Solde d'ouverture	195 446	236 730
Réévaluation	-	-
Dotation	88 817	19 207
Pertes statutaires	(96 441)	(60 491)
Pertes pour créances non recouvrables		
Solde de clôture	187 822	195 446

5. Avances et sommes à recevoir de donateurs

L'Union interparlementaire reçoit des fonds de plusieurs donateurs pour l'exécution de diverses activités. Les versements au titre de contributions volontaires ont atteint en 2010 un total de CHF 1 807 379, dont 1 678 724 de coûts directs. Les paiements anticipés de contributions volontaires s'élevaient au 31 décembre 2010 à un montant net de CHF 1 303 642.

Projet	Organisation	Solde non dépensé d'engagements antérieurs	Nouvel engagement / engagement expiré en 2010	Fonds employés en 2010	Solde d'engagement	(Avances)/ sommes à recevoir
Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	226 687	-	-	226 687	(196 399)
	UE	707 452	-	-	707 452	(253 208)
Pakistan		-	-	-	-	(10 997)
RD du Congo	PNUD	113 552	-	98 755	14 797	(14 797)
Viet Nam		-	14 416	14 416	-	-
Guinée-Bissau		-	91 049	28 043	63 006	(63 006)
Sierra Leone		-	-	-	-	4 176
Cambodge		-	30 238	30 238	-	-
Violence à l'encontre des enfants	UNICEF	-	78 408	-	78 408	(78 408)
Traite des enfants	OCDE/CSAO	-	146 965	97 103	49 862	(49 862)
Guide sur l'apatridie	HCR	21 722	-	13 095	8 627	(6 442)
Carte des femmes dans les parlements	Département affaires éco. et sociales (ONU)	-	25 007	23 557	-	(1 450)
Droits de l'homme	Finlande	77 850	-	-	77 850	(78 606)
Campagne du Millénaire	Millénaire ONU	-	15 521	15 521	-	6 657
VIH/sida	ONUSIDA	-	146 237	99 099	47 138	(47 138)
Programme d'appui mondial	SIDA	138 002	427 050	240 809	324 243	(324 243)
Questions de genre	Irish Aid	156 952	395 335	297 186	255 101	(255 101)
Egalité en politique	ACDI	234 132	396 712	545 224	85 621	(85 621)
Réconciliation		102 516	218 217	285 971	34 762	(34 762)
Mutilations génitales féminines	Norvège et autres	18 362	-	18,362	-	-
Total	CHF	1 797 227	1 985 155	1 807 379	1 973 554	1 489 207

Coûts indirects	128 655	Sommes à recevoir	16 861
Coûts directs	1 678 724	Avances	(1 506 068)

6. Dépenses réglées d'avance

L'UIP a déjà réglé certaines dépenses qui se rapportent à 2011, telles que les loyers, les frais d'abonnement et les dépôts pour l'affranchissement mécanique. Ces débours ont été comptabilisés comme disponibilités à court terme.

7. Bien immobilier, installations et matériel

- a) L'UIP a un Siège et une annexe au Grand-Saconnex, en Suisse. Ils sont sis sur un terrain qui appartient au Canton de Genève mais dont l'usage est laissé à l'UIP pour les 43 années à venir. Les conditions du bail ont été arrêtées définitivement en 2009 entre le Canton de Genève, la Confédération helvétique et l'UIP et le bail signé fin 2010.
- b) Au 31 décembre 2009, l'UIP avait investi CHF 9 365 782 en travaux de construction et de rénovation du bien immobilier, après déduction des dons reçus. En 2010, une somme supplémentaire de CHF 21 000 a été comptabilisée comme acquisitions au titre du bail susmentionné.
- c) L'amortissement est calculé suivant la méthode décrite dans la Note 2d). Un inventaire détaillé est tenu pour tous les matériels informatiques et logiciels, qui sont régulièrement remplacés et mis à jour, ce qui représente un investissement non négligeable.

Année	Bâtiments et terrain		Mobilier		Matériel informatique et autre, technologies et communications		Véhicules	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Solde d'ouverture	8 055 872	8 233 715	53 906	130 530	86 141	81 052	31 584	39 480
Acquisitions	21 000	9 287	20 248	3 499	85 763	43 659	-	-
Amortissement	(187 351)	(187 130)	(16 548)	(80 124)	(24 908)	(38 570)	(7 896)	(7 896)
Solde de clôture	7 889 521	8 055 872	57 606	53 905	171 904	86,141	23 688	31 584
Report brut	9 386 782	9 365 782	798 451	778 203	430 482	319 811	78 534	78 534
Amort. cumulé	(1 497 261)	(1 309,910)	(740 845)	(724 297)	(258 578)	(233 670)	(54 846)	(46 950)
Report net	7 889 521	8 055 872	57 606	53 905	171 904	86 141	23 688	31 584

8. Rendement des placements

Conformément au Règlement financier et aux règles en matière de placements approuvées par le Comité exécutif, les fonds qui ne servent pas à couvrir des besoins immédiats sont investis dans un portefeuille de dépôts à terme, de fonds communs de placement et d'obligations. En 2010, les placements ont rapporté un total de CHF 67 982.

	2010	2009
Intérêt	66 776	77 196
Plus-value (Moins-value)	1 206	72 730
Rendement total des placements	67 982	149 926

9. Dette de longue durée

L'Union interparlementaire a un emprunt de CHF 9 480 000, contracté auprès de la Confédération helvétique pour la construction et la rénovation des locaux du Siège, dont CHF 7 963 200 restent dus. C'est un prêt sans intérêt, d'une durée de 50 ans, qui arrivera à échéance en 2052.

Le capital à rembourser au cours de chacune des cinq prochaines années s'élève à :

Année	CHF
2011	189 600
2012	189 600
2013	189 600
2014	189 600
2015	189 600

10. Autres engagements à long terme

- a) L'UIP garantit une Caisse de prévoyance résiduelle qui versera les retraites de ses anciens fonctionnaires et d'une partie du personnel actuel, en fonction de différents critères, tels que le nombre d'années de service et le salaire au moment du départ à la retraite. Le passif actuariel, soit la différence entre la valeur marchande ajustée des actifs de la Caisse de

prévoyance et la valeur actuelle des engagements au titre des pensions, est comptabilisé comme passif net au bilan de l'UIP. La valeur marchande ajustée des actifs a été déterminée par l'application d'une moyenne mobile sur trois ans fondée sur la valorisation en fin d'exercice de la Caisse pour l'exercice en cours et les deux exercices précédents après ajustement pour le cash flow. Pour estimer la valeur actuelle des engagements au titre des pensions, la Direction se sert des tables de mortalité en Suisse de 2009 et applique un taux d'actualisation de 3 pour cent. Le passif actuariel net inscrit au bilan est de CHF 2 442 000.

Montant en CHF	2010	2009
Estimation de l'engagement actuariel	12 628 000	13 395 000
Actifs de la Caisse de prévoyance	10 186 000	11 351 000
Passif actuariel au titre des retraites	2 442 000	2 044 000

b) Selon les contrats qui la lient à son personnel, l'UIP est tenue de verser certaines indemnités en cas de départ à la retraite ou de cessation de service, notamment le remboursement des frais de déménagement et une prime de réinstallation. Les fonctionnaires sont également autorisés à accumuler et convertir en paiement jusqu'à 60 jours de congés annuels. Au 31 décembre 2010, le total des indemnités à payer au personnel s'élevait à :

Montant en CHF	2010	2009
Primes de réinstallation	658 541	694 223
Congés inutilisés	748 437	787 470
Remboursement de frais de déménagement	337 500	342 000
Total	1 744 478	1 823 693

11. Engagements et imprévus

Pour ses bureaux sis au 220, 42^{ème} rue Est à New York, l'UIP a un bail de neuf ans qui expire en 2012. Un agent a été mandaté pour prolonger le bail actuel ou trouver de nouveaux locaux pour les bureaux de l'UIP à New York. Selon les projections, le loyer annuel de ces bureaux reviendra à :

Année	Montant négocié	Equivalent
2011	USD 130 803	CHF 124 394
2012	USD 11 004	CHF 10 465

12. Fonds réservés

a) L'Union interparlementaire a constitué une réserve pour financer les gros travaux de réfection qui devront être réalisés à l'avenir au Siège de l'Organisation. En septembre 2001, le Conseil directeur a décidé de réserver un montant annuel de CHF 55 000 à ce titre, à compter de 2007.

	2010	2009
Solde d'ouverture	152 694	97 694
Dotations	55 000	55 000
Dépenses	0	0
Solde de clôture	207 694	152 694

b) L'Union interparlementaire a institué une provision pour compenser ses émissions de carbone, en particulier celles qui sont produites par les déplacements officiels. En 2010, une somme de CHF 34 500 y a été versée pour compenser les émissions de 1 016 tonnes d'équivalents CO₂ au titre des activités financées par le budget ordinaire.

	2010	2009
Solde d'ouverture	15 138	46 200
Dotations	34 500	34 200
Dépenses	0	(65 262)
Solde de clôture	49 638	15 138

13. Passif éventuel

Dans le courant de 2010, plusieurs membres du personnel ont reçu du Ministère français de l'économie, des finances et de l'industrie des avis d'imposition sur les traitements qu'ils avaient perçus de l'UIP entre 2005 et 2009. L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser à ses agents tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés et elle estime que tous les impôts des années précédentes ont été réglés en 2010. Des pourparlers entre l'UIP et les autorités compétentes se poursuivent en vue d'aboutir à un règlement satisfaisant de cette question d'imposition.

14. Contribution du personnel

La contribution perçue sur les traitements du personnel s'est élevée à un total de CHF 1 346 262. En exécution de ses obligations contractuelles, l'UIP a remboursé une somme de CHF 350 771, qui correspond aux impôts sur le revenu réclamés par la France et les Etats-Unis à certains membres du personnel dont le domicile fiscal se trouve dans ces pays.

	2010	2009
Contribution brute du personnel	1 346 262	1 326 842
Remboursements		
- France	326 930	85 030
- Etats-Unis d'Amérique	23 841	19 506
Total	350 771	104 536
Contribution nette du personnel	995 491	1 222 306

15. Dépenses d'appui aux programmes

L'UIP facture des dépenses aux projets qu'elle exécute avec les fonds d'autres institutions. En 2010, elle a perçu des commissions d'un montant de CHF 128 655 sur des coûts directs de CHF 1 678 724.

16. Recettes diverses

Sont comprises dans les CHF 54 172 de recettes diverses la vente de publications, la location de la salle de conférence et des recettes extraordinaires.

17. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés par souci de conformité à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

Dépenses par programme et catégorie de dépenses

Programme	Personnel permanent	Personnel temporaire	Frais de voyage	Fournitures et services	Subventions ¹ et honoraires	Divers ²	Total
1 Direction	1 042 448	114 508	285 800	73 901	27 832		1 544 489
2 Assemblées et relations avec les Parlements membres	1 656 976	839 540	228 632	395 052			3 120 200
3 Promotion de la démocratie	2 921 202	115 386	290 066	423 914			3 750 568
4 Coûts directs de projets	619 064	58 424	492 944	508 292			1 678 724
5 Relations extérieures	1 589 557	53 144	102 200	339 367			2 084 268
6 Services administratifs	1 368 206	33 705	9 739	641 461		509 109	2 562 220
7 Virements de fonds			34 500		38 134	143 817	216 451
TOTAL	9 197 453	1 214 707	1 443 881	2 381 987	65 966	652 926	14 956 920

¹ Subvention à l'ASGP comprise.

² Divers : amortissement, provision pour créances douteuses, pertes de change et dotation aux réserves.

Résultats des programmes pour 2010

Direction

Objectif général

Assurer le leadership et fixer les orientations de l'Organisation et de son secrétariat. De plus, la Direction œuvre pour la paix et la sécurité par le dialogue politique et s'emploie à améliorer la gouvernance mondiale et à obtenir une participation plus directe et systématique des parlements aux plans et activités de développement nationaux

Objectif 1 : Développer l'UIP en tant qu'organisation mondiale des parlements nationaux

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Encourager les parlements à donner suite et effet aux résolutions et aux décisions de l'UIP par une diversification des procédures de communication d'informations	Les mesures prises dans les parlements et signalées à l'UIP sont plus nombreuses et de meilleure qualité	Nombre de rapports sur les mesures spécifiques prises par des parlements	Nouveau mécanisme établi pendant la seconde Assemblée de l'année pour encourager les parlements à donner suite et effet aux résolutions de l'UIP et examiner leur action. Les premiers résultats ont dénoté un très large désir des membres de participer à l'exercice et beaucoup ont rendu compte oralement d'initiatives spécifiques qu'ils avaient prises.
Intéresser à l'UIP des parlements qui n'en sont pas encore membres	Augmentation du nombre des parlements membres de l'Organisation	Visibilité de l'institution et plusieurs nouveaux parlements membres chaque année	Le nombre des membres est passé de 151 à 155 parlements. Après une campagne lancée pour mieux faire connaître l'UIP dans la région du Pacifique, un parlement de cette région a déposé une demande d'admission en fin d'année et plusieurs autres envisagent de faire de même. Les premières dispositions ont été prises pour lancer une campagne similaire auprès des parlements des Caraïbes.
Renforcer et, le cas échéant, réorganiser les structures et procédures de gestion au sein du Secrétariat	Bonne gestion de l'UIP, présidence efficace et bon fonctionnement des organes directeurs	Exécution des programmes dans leur totalité, services rendus aux parlements membres dans les délais statutaires	Une évaluation interne complète a débouché sur l'élaboration et l'adoption d'un plan d'action pour l'administration. Une première réorganisation a eu lieu au Secrétariat pour lui permettre de rendre de meilleurs services aux membres. Informés plus à l'avance des questions et des documents qui vont être examinés, les membres du Comité exécutif sont aussi mieux servis.

Prise en compte des questions de genre à l'UIP et participation plus équilibrée des hommes et des femmes à ses activités	Les femmes sont bien représentées par l'UIP et en son sein	Un tiers des représentants sont des femmes	La réorganisation du Secrétariat prévoit le rattachement au cabinet du Secrétaire général d'une nouvelle fonction de prise en compte du genre. Première opération de sensibilisation menée auprès du personnel du Secrétariat. Dans l'intervalle, les efforts tendant à encourager une plus forte participation des femmes aux Assemblées de l'UIP se poursuivent. Aucun progrès enregistré au cours de l'année.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	--------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Objectif 2 : Favoriser le dialogue pour instaurer la paix et la sécurité dans les situations de conflit et d'après-conflit

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite/ résultats visés	Résultats obtenus
Le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient organisera une réunion extraordinaire de parlementaires israéliens et palestiniens	Coopération plus étendue entre les parlementaires israéliens et palestiniens et soutien plus actif des parlements au processus de paix	Le fond du document final de la réunion extraordinaire	Deux réunions se sont tenues avec la participation consécutive (non simultanée) de parlementaires israéliens et palestiniens. Assistance technique apportée au Parlement palestinien pour en renforcer les services
Organisation du dialogue politique dans les parlements de pays sortant d'un conflit	Les parlements fonctionnent bien et soutiennent les efforts de paix et de réconciliation	Nombre de sessions organisées	Une session initiale organisée, puis mise à disposition d'un expert chargé d'aider à aligner le règlement intérieur du Parlement sur la Constitution. Pour plus de détails, voir la section sur la coopération technique.
Elaboration de lignes directrices sur la parité pour les travaux du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et activités similaires de médiation	Les questions de parité sont mieux intégrées aux travaux du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et aux activités similaires de médiation de l'UIP	Utilisation des lignes directrices relatives à la parité	Premières mesures appliquées au Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient. La composition du Comité est élargie pour assurer un équilibre entre hommes et femmes. Les questions de parité entre les sexes ont aussi tenu une plus grande place dans le programme de travail 2010.

Objectif 3 : Parvenir à une meilleure gouvernance mondiale grâce à un engagement plus efficace des parlements dans les affaires internationales

<i>Activité ou produit</i>	Effets	<i>Indicateurs de réussite/résultats visés</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Organisation par l'UIP d'une troisième Conférence mondiale des présidents de parlement	Assistance nombreuse à la Conférence mondiale des présidents de parlement qui démontre sa pertinence politique et fait des recommandations claires pour le renforcement de la gouvernance mondiale	Plus de 150 présidents de parlement assistant à la Conférence de 2010 Qualité des documents finaux de la Conférence	Plus de 150 présidents et vice-présidents de parlement ont assisté à la Conférence. Les débats et le document final ont été d'un grand intérêt politique et de haute tenue. Ils ont comporté des recommandations claires visant à renforcer la gouvernance mondiale et à la rendre plus démocratique. Plusieurs de ces recommandations se retrouvent dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération entre l'ONU, les parlements et l'UIP. Les résultats de la manifestation ont également alimenté les débats de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux OMD.
Tenue de la Conférence annuelle des présidentes de parlement qui leur permet de dialoguer directement entre elles	Les présidentes de parlement tirent les leçons de leurs expériences mutuelles et formulent à l'adresse des parlements des recommandations d'action intéressantes	Plus de 75 % des présidentes de parlement y assistent Résultats de la Conférence	Ont assisté à la conférence 23 présidentes de parlement, soit 60 % des femmes présidant alors des parlements dans le monde. Elles ont adopté un document final ciblé, qui sert à présent à encourager les parlements à œuvrer pour la réalisation des OMD 4 et 5 sur la santé maternelle et infantile.

Objectif 4: Obtenir que les parlements participent de façon plus directe et systématique aux plans et activités de développement nationaux

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite /Résultats visés	Résultats obtenus
Poursuivre les efforts en vue de l'élaboration d'un programme et d'un plan complets de promotion par l'UIP de l'action parlementaire dans le domaine du développement et de la réalisation des OMD	Les activités de l'UIP dans le domaine du développement durable forment un programme cohérent	Nombre d'activités pratiques réalisées dans une seule et même perspective de développement	Presque toutes les activités organisées en 2010 l'ont été dans un seul but : aider, par l'intermédiaire du parlement, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Des activités spécifiques ont porté sur l'OMD 3 (parité entre les sexes), 4 (santé maternelle), 5 (lutte contre la mortalité infantile) et 6 (VIH/sida), Par ailleurs, les différents modèles d'engagement parlementaire sur les OMD ont été évalués et des activités ont été menées pour promouvoir le contrôle parlementaire de l'aide au développement et accroître l'efficacité de l'aide.
Encourager les parlements à s'engager contre le VIH/sida en organisant deux séminaires de formation régionaux, deux missions sur le terrain et deux réunions du Groupe consultatif sur le VIH/sida	Action parlementaire plus propre à rendre universel l'accès au traitement des personnes infectées par le VIH, à combattre la discrimination et à prévenir de nouvelles infections	Nombre de bonnes lois adoptées et d'autres initiatives prises par les parlements	Plusieurs missions ont été organisées, ainsi qu'un séminaire régional, une réunion du Groupe consultatif, deux séminaires nationaux et une réunion mondiale à l'occasion de la Conférence mondiale sur le sida. Des activités ont été menées pour modifier les lois relatives au VIH qui présentent un caractère discriminatoire ou punitif et renforcer dans le monde le leadership des parlements sur le sida. Les activités de l'UIP ont aussi familiarisé les parlementaires avec les ripostes au sida fondées sur des données probantes et avec les tendances et politiques relatives au VIH au niveau international. Des parlementaires se sont élevés contre la stigmatisation, la discrimination, l'inégalité des sexes et les autres moteurs de l'épidémie à VIH, et se sont engagés à en réduire l'impact. Au moins trois lois nationales ont été amendées.
Diffusion d'informations sur les négociations relatives aux changements climatiques, inventaire et diffusion des bonnes pratiques, organisation d'ateliers et des réunions annuelles d'un groupe consultatif de haut niveau	Action parlementaire plus propre à veiller à ce que les questions relatives aux changements climatiques, au travail décent et à l'emploi demeurent en tête des préoccupations de politique intérieure et à garantir l'adoption et le contrôle des politiques nationales appropriées	Nombre de bonnes lois et de crédits budgétaires adoptés et d'autres initiatives prises par les parlements	Le groupe consultatif de haut niveau n'a pas été créé. Les travaux pendant l'année ont surtout visé à organiser l'interface entre les parlements et les négociations sur les changements climatiques. Leur aboutissement a été la conférence parlementaire organisée à l'occasion de la CdP 16 au Mexique, qui a jeté les bases des activités législatives futures touchant les changements climatiques.

Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements membres

Objectif général

Faciliter le travail politique des Membres de l'UIP pendant les Assemblées de l'UIP, favoriser les contacts, la coordination et les échanges de données d'expérience entre les parlements et entre leurs membres, et encourager le suivi et la mise en œuvre des recommandations et décisions adoptées aux Assemblées de l'UIP et la communication de rapports à ce propos

Objectif 1 : *Maintenir des relations étroites avec tous les Parlements membres par des contacts fréquents et constructifs et fournir des informations sur la structure et le fonctionnement de l'UIP aux fonctionnaires qui conseillent les parlementaires*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Rapport sur les activités menées par les Membres de l'UIP	Suites données par les parlements membres aux résolutions de l'Assemblée	Qualité de l'information communiquée sur le suivi et nombre de rapports	Légère diminution du nombre de réponses par rapport à celles concernant 2008. Cependant, pour la première fois depuis l'introduction de cette forme de rapport, l'UIP a reçu un nombre égal de réponses sur le suivi parlementaire des résolutions adoptées par l'Organisation et de questionnaires remplis sur la manière dont ses parlements membres organisent leur participation à ses travaux et activités.
Succès du séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire	Les Parlements membres sont bien informés sur la structure et le fonctionnement de l'UIP	Participation de fonctionnaires parlementaires directement chargés d'assister leurs délégations Nombre de participants	Au séminaire francophone de 2010, 11 parlements membres ont envoyé un(e) participant(e), y compris un parlementaire étroitement associé à la part prise par son Parlement aux travaux et activités de l'Organisation. Un Membre associé a envoyé son Secrétaire général suivre la session.
Maintien et développement de la capacité du Secrétariat à entretenir des relations régulières avec les parlements membres	Amélioration du courrier (postal et électronique) et des systèmes de communication	Utilisation accrue du courrier électronique	En général, il est répondu immédiatement ou dans les 48 heures à toutes les demandes concernant des questions de procédure ou la participation des Membres aux travaux de l'Organisation, à moins que des recherches ne soient nécessaires. On a enregistré en 2010 une augmentation de 20 % des communications et des documents de l'UIP transmis par des moyens électroniques.

Objectif 2 : Fournir un appui aux organes directeurs en préparant leurs sessions et en veillant à leur bon déroulement, et en diffusant dans les délais une documentation de qualité, très lisible et facile d'accès, les comptes rendus après les sessions et les résolutions qui définissent la politique générale

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite /	Résultats obtenus
122 ^{ème} Assemblée à Bangkok avec des débats dans trois Commissions permanentes, des réunions-débats et plusieurs autres réunions parallèles	Adoption de résolutions définissant des politiques générales et des stratégies et donnant des orientations claires aux parlements membres et au Secrétariat de l'UIP sur leur mise en œuvre	Nombre de parlements représentés et nombre de femmes déléguées	Sur les 1 248 délégués présents à l'Assemblée de Bangkok, 621 étaient membres de parlements nationaux. Parmi les parlementaires, il y avait 36 présidents de parlement, 47 vice-présidents et 178 femmes (28,7 %).
123 ^{ème} Assemblée à Genève avec un débat général, une réunion de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et des réunions-débats	Adoption de résolutions portant sur la participation des parlements aux travaux des Nations Unies et donnant des orientations claires aux parlements membres et au Secrétariat de l'UIP sur leur mise en œuvre	Nombre de parlements représentés et nombre de femmes déléguées	A Genève, en octobre 2010, 460 parlementaires ont assisté à l'Assemblée, dont 22 présidents de parlement, 39 vice-présidents et 148 femmes (32 %).
Assistance aux délégations et aux groupes géopolitiques dans l'organisation de leurs réunions, de contacts bilatéraux, etc.	Communication efficace et utile entre les Membres aux Assemblées	Utilisation des services offerts aux Assemblées	A la 122 ^{ème} Assemblée tenue à Bangkok, près de 80 réservations ont été faites pour des rencontres bilatérales, et 20 réunions de groupes, géopolitiques et autres, ont été organisées. A la 123 ^{ème} Assemblée tenue à Genève, 55 rencontres bilatérales ont été organisées, ainsi que 15 réunions de groupes, géopolitiques et autres.
Visites préparatoires aux lieux potentiels futurs des Assemblées de l'UIP	Assemblées bien organisées par les parlements hôtes en totale coopération avec le Secrétariat de l'UIP	Tous les services demandés au lieu de réunion étant disponibles et fournis à temps, les parlements membres peuvent tirer un meilleur parti de leur participation à l'Assemblée.	En 2010, deux visites préparatoires ont été rendues aux hôtes potentiels futurs de l'Assemblée de l'UIP : les villes de Berne pour la 125 ^{ème} Assemblée, et de Québec et d'Ottawa pour la 127 ^{ème} Assemblée; par ailleurs une seconde visite a été rendue au Panama pour l'organisation de la 124 ^{ème} Assemblée.
Réunions des femmes parlementaires aux Assemblées	Apport intellectuel des femmes parlementaires aux travaux de l'UIP	Forte participation des femmes parlementaires	120 femmes parlementaires venues de 74 parlements ont participé à la Quinzième Réunion des femmes parlementaires, tenue à Bangkok pendant la 122 ^{ème} Assemblée.

Promotion de la démocratie/Coopération technique

Renforcement de l'institution parlementaire

Objectif général

Renforcer les parlements et les aider à développer leurs moyens d'action

Objectif 1: Renforcer les moyens dont disposent les parlements pour s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles de législation, de contrôle et de représentation en leur apportant une assistance technique et en organisant des séminaires régionaux

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Conception de projets de soutien aux parlements faisant appel à des services consultatifs, prévoyant des séminaires de renforcement des capacités et un équipement de base	Services consultatifs rendus à trois parlements au moins	Nombre de parlements aidés	Des missions d'évaluation des besoins/de description de projet ont été effectuées auprès de deux parlements : Soudan - mission d'évaluation des besoins en TIC, juin 2010. La mission a donné lieu à un rapport dans lequel sont consignées ses conclusions et une série de recommandations pour répondre aux besoins de l'Assemblée nationale et du Conseil des Etats dans le domaine des TIC au service de la vie parlementaire Algérie - mission de suivi sur l'audit du parlement - octobre 2010. Le rapport de la mission rend compte des progrès faits par le parlement après la première mission. Il contient aussi les conclusions de la deuxième mission et plusieurs nouvelles recommandations sur trois secteurs principaux : structures administratives, ressources humaines et utilisation des technologies de l'information (TI). Aucune autre mission n'a été réalisée, faute de demande des parlements.

<p>Appui spécifique aux parlements, déterminé au cas par cas</p>	<p>Au moins trois nouveaux accords avec financement extérieur</p>	<p>Nombre d'accords d'aide au développement conclus</p>	<p>Ont été signés les 4 nouveaux accords suivants :</p> <p>Afghanistan : protocole d'accord avec le PNUD pour l'apport d'un soutien à la réalisation d'un programme d'initiation pour les nouveaux membres élus de la Wolesi Jirga (Chambre basse du Parlement)</p> <p>Guinée-Bissau : protocole d'accord avec le PNUD pour l'apport d'un soutien au projet de l'Assemblée nationale populaire jusqu'en juillet 2012</p> <p>Pakistan : protocole d'accord signé avec le parlement pour la mise en œuvre de la phase II du projet "Le développement parlementaire au service du renforcement de la démocratie"</p> <p>Vietnam : prorogation du Protocole d'accord avec le PNUD pour l'apport d'un soutien au projet du parlement jusqu'en avril 2012.</p> <p>(On trouvera dans la section suivante des détails sur les activités ci-dessus).</p>
------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Projets d'assistance technique aux Parlements de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, des Emirats arabes unis, de la Guinée équatoriale, des Maldives, du Pakistan, de la République démocratique du Congo, de la RDP lao, de la Sierra Leone, du Timor-Leste et du Togo. Le Secrétariat du Conseil législatif palestinien doit aussi recevoir de l'aide</p>	<p>Meilleur travail des parlements</p>	<p>Projets, notamment missions de consultants, séminaires de renforcement des capacités à l'intention du personnel et des membres du parlement, détachements de personnel, voyages d'étude, etc.</p>	<p>Afghanistan : L'UIP et le PNUD Afghanistan ont organisé en janvier 2011 un séminaire d'initiation pour les parlementaires nouvellement élus. L'UIP a recruté des experts qui ont fait des exposés au séminaire et a fourni de la documentation. Ces activités ont aidé les parlementaires nouvellement élus à se familiariser avec leurs fonctions avant de commencer à exercer leur mandat.</p> <p>Cambodge : 1) Services consultatifs au parlement sur l'éthique et l'intégrité - mars 2010. En coopération avec le PNUD, l'UIP a organisé une mission d'experts chargés de dispenser aux membres de l'Assemblée nationale et du Sénat une formation sur l'éthique et l'intégrité parlementaires et de les familiariser avec les bonnes pratiques dans ce domaine. En consultation avec toutes les parties concernées, les experts ont établi un projet de code de conduite à soumettre au Parlement cambodgien pour débat et adoption. 2) Soutien au Groupe des femmes - mai 2010. Une mission de l'UIP a établi un projet de mandat et un plan stratégique pour le groupe des femmes à l'Assemblée nationale. Dans le plan sont énoncées les activités à mettre en œuvre sur une période de 4 ans. 3) Mission d'un consultant et atelier sur la réalisation de l'OMD 3 - septembre 2010. Le consultant de l'UIP a participé à des concertations d'une journée sur la réalisation de l'OMD 3 et a présenté un rapport sur les modalités générales de la représentation et de la participation des femmes en politique, en particulier les quotas comme outil de changement utile à l'exécution, d'ici à 2015, de l'engagement correspondant à l'OMD 3.</p> <p>République démocratique du Congo : 1) Séminaire sur la prise en compte du genre dans les politiques, lois et budgets, novembre 2010. Les participants ont discuté de la façon dont les politiques, lois et crédits budgétaires contribuent à corriger l'inégalité entre les sexes. Ils ont aussi étudié les moyens d'améliorer l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et de promouvoir ainsi l'égalité des sexes. Ils ont étudié l'établissement du budget dans la perspective de l'égalité des sexes comme instrument au service de l'équité et de la justice sociale et sont convenus de se servir de mécanismes de contrôle pour s'assurer que le gouvernement soumettra au parlement le projet de loi sur la mise en application de la parité entre les sexes et fera mieux respecter la loi contre la violence envers les femmes.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

			<p>2) Séminaire sur la diplomatie parlementaire - novembre 2010. Pendant ce séminaire, les participants ont examiné le rôle que jouent le Parlement et les parlementaires au niveau international au travers de divers outils ou organes tels que les groupes d'amitié, les délégations parlementaires, le service administratif des relations internationales et de la coopération.</p> <p>3) Formation en bibliothéconomie - décembre 2010. Cette formation a porté sur les méthodes utilisées pour indexer, scanner, cataloguer et archiver afin d'accroître les capacités du centre de documentation et de mieux servir les Membres</p> <p>Guinée-Bissau :</p> <p>1) Séminaire d'introduction sur le rôle et les responsabilités des parlementaires - décembre 2010. Ce séminaire, qui a exposé les différentes fonctions du parlementaire (législation, contrôle, budget et représentation), a été axé sur les échanges avec les experts retenus, originaires du Cap-Vert, de Mozambique et du Portugal.</p> <p>2) Atelier pour le personnel sur l'assistance aux parlementaires - décembre 2010. Ce séminaire a porté sur les activités législatives, soit sur les services aux membres pendant les travaux des commissions, l'aide à la rédaction des lois et des amendements.</p> <p>3) Analyse approfondie du fonctionnement de l'Assemblée nationale populaire - décembre 2010. Deux experts ont entrepris d'analyser en profondeur les activités législatives, administratives et de contrôle afin de rédiger des manuels de procédure facilitant la tâche des parlementaires et du personnel de l'Assemblée nationale.</p> <p>Palestine :</p> <p>1) Mission de l'UIP à Jérusalem (décembre 2010) pour finaliser avec le PNUD et l'UE un projet de documentation s'inscrivant dans un programme d'aide au Secrétariat du CLP. Les accords relatifs à ce projet doivent être signés en février 2011.</p> <p>Seychelles :</p> <p>1) Examen du système des commissions, ateliers pour parlementaires et fonctionnaires parlementaires sur le fonctionnement des commissions - août 2010. Cette activité a débouché sur l'organisation d'un atelier pour les présidents et membres des commissions sur l'importance du travail en commission. Les parlementaires ont pris conscience de l'utilité des commissions parlementaires pour resserrer les liens entre le Parlement et le peuple. La formation dispensée au personnel des commissions a</p>
--	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

			<p>surtout porté sur la tenue des archives, la rédaction des procès-verbaux et la conduite des réunions des commissions. Le rapport de mission fait état d'obstacles au bon fonctionnement des commissions en général et des services d'appui et des facilités dont elles disposent actuellement. Il formule aussi des recommandations sur la représentativité des commissions, l'amélioration des services d'appui et des facilités et l'ouverture au public.</p> <p>Sierra Leone :</p> <p>1) visite de vulgarisation dans les circonscriptions - décembre 2010. En relation avec l'Objectif 3 ci-dessous.</p>
--	--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

			<p>Soudan :</p> <p>1) Mission de suivi sur les TIC - décembre 2010. Elle a servi à confirmer et à valider les conclusions de l'évaluation des besoins de juin 2010 et a donné lieu à l'établissement d'une feuille de route sur les TIC pour le Parlement du Soudan.</p> <p>Vietnam :</p> <p>1) Facilitation d'un voyage d'étude au Bundestag allemand - février 2010. Ce voyage devait permettre aux parlementaires de confronter leurs expériences en matière de contrôle, de comparer par exemple les procédures prévues pour le contrôle budgétaire, les services de recherche, le rôle de la presse, les commissions spécialisées, les commissions d'enquête, etc.</p> <p>2) Mise à disposition d'experts pour une conférence de l'Assemblée nationale sur le dialogue sur les réformes essentielles pour le développement institutionnel - août 2010. Le thème principal était celui du contrôle et des moyens que les parlementaires peuvent employer pour s'assurer que les projets de loi qu'ils votent sont mis en application par le gouvernement.</p> <p>3) Apport d'une aide, notamment par le recrutement d'un expert, pour la réalisation d'une étude comparative des pratiques parlementaires relatives aux auditions et enquêtes (publiques) des commissions - septembre 2010</p> <p>Séminaire régional européen sur la traite des personnes- février 2010. Les participants ont discuté de ce que pouvaient faire les parlementaires pour mieux garantir le respect des lois en vigueur sur l'élimination de la traite des personnes. A la fin du séminaire, ils ont adopté une déclaration dans laquelle ils prient instamment les parlementaires de toute l'Europe d'étudier de manière plus approfondie la nature et l'ampleur de la traite des personnes et encouragent les gouvernements à accroître et à coordonner leurs efforts, en coopération avec les institutions nationales et internationales.</p>
<p>Aide aux parlements nationaux désireux d'évaluer leurs prestations pour les améliorer</p>	<p>Capacité accrue des parlements à analyser leurs prestations, déceler leurs éventuelles faiblesses et formuler des recommandations de réforme et de développement</p>	<p>Nombre de parlements demandeurs d'aide; 3 à 5 autoévaluations facilitées</p>	<p>Soutien et conseils au Parlement irlandais désireux de se préparer à réaliser une autoévaluation</p>

Objectif 2 : Promouvoir le dialogue et une prise de décision inclusive au Parlement

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Aider les parlements à traiter de sujets politiques et institutionnels délicats et à créer les conditions d'une prise de décision inclusive après concertation avec toutes les parties prenantes	Le Parlement intègre mieux tous les courants de la nation et devient plus représentatif Meilleur fonctionnement de l'institution, y compris lors de la prise de décision Développement et amélioration des échanges entre tous les courants au sein de l'institution	Nombre de parlements demandant l'assistance de l'UIP Nombre de parlements faisant état d'une prise de décision plus harmonieuse après avoir reçu l'assistance de l'UIP	Maldives : 1) Apport, en novembre 2010, d'une assistance technique, procédurale et consultative à la révision du règlement intérieur dans le contexte de la crise opposant le parlement à l'exécutif. L'UIP a mis un expert à disposition pour qu'il examine le règlement intérieur et recommande des améliorations à apporter aux dispositions pour rendre plus harmonieuses les relations avec l'exécutif, à la lumière de l'expérience faite dans d'autres pays.
Conférence régionale pour promouvoir le dialogue et des échanges sur les expériences faites en la matière et sur les conditions d'une prise de décision inclusive	Conscience plus vive de l'importance de concertations avec tous et de la tolérance en politique pour le processus démocratique Bonnes pratiques parlementaires garantissant la concertation et l'intégration	Participation à la conférence régionale; nombre de femmes y participant	Le séminaire n'a pas eu lieu faute de financement. Il est prévu de l'organiser dans le courant de 2011.

Objectif 3: Renforcer la part que prennent les parlements au processus de réconciliation nationale

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Poursuite du projet sur la réconciliation, financé par l'ACDI pour les parlements d'Afrique anglophone avec séminaires nationaux et assistance à l'exécution de plans d'action nationaux</p> <p>Extension du projet susmentionné aux parlements d'Afrique francophone. Organisation d'un séminaire régional sur le processus de réconciliation, les mécanismes de justice de transition et les processus politiques inclusifs</p>	<p>Meilleure connaissance de la justice de transition et des écueils à éviter sur la voie de la réconciliation</p> <p>Participation accrue des parlements à la conception, la mise en place et l'évaluation des mécanismes de justice en période de transition</p> <p>Meilleure connaissance des conditions à remplir pour reconstruire des sociétés viables et du rôle et des responsabilités du parlement dans le processus de réconciliation, notamment des réformes institutionnelles qui peuvent aider le pays à ne pas retomber dans le conflit</p>	<p>Débat parlementaire plus nourri</p> <p>Action législative portant création de commissions Vérité et réconciliation ou d'autres organes similaires</p> <p>Application des recommandations de ces commissions, en particulier dans les domaines de la réforme des institutions et de la réparation pour les victimes</p> <p>Intégration dans le droit national des recommandations de la commission Vérité et réconciliation</p> <p>Participation aux séminaires nationaux et au séminaire régional; nombre de femmes y participant</p>	<p>Des visites de vulgarisation de deux jours - initiative appelée <i>Le Parlement au devant du peuple</i> - ont été organisées dans 11 circonscriptions parlementaires sierra-léonaises pour favoriser l'établissement de contacts entre les parlementaires, les conseils locaux et les électeurs, permettre aux parlementaires d'expliquer leur travail à la population afin de consolider le processus de réconciliation</p> <p>Les visites ont eu le mérite :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de combler le fossé qui s'était creusé en matière de communication entre les parlementaires et leurs circonscriptions; ▪ de faire mieux comprendre aux électeurs le travail des parlementaires.

<p>Séminaire national de trois jours sur la réconciliation dans trois pays choisis parmi les pays francophones d'Afrique, pour permettre aux parlementaires de s'impliquer davantage dans le processus de réconciliation afin de le renforcer, ainsi que dans les réformes constitutionnelles et institutionnelles</p>	<p>Collaboration accrue du Parlement avec d'autres acteurs tels que la Commission nationale des droits de l'homme, la commission Vérité et réconciliation et la société civile</p> <p>Globalement, les parlements s'engagent davantage dans le processus de réconciliation nationale, notamment en consultant davantage toutes les parties prenantes, extérieures ou représentées en leur sein, et en dialoguant avec elles</p>		<p>Conformément au plan d'action national adopté à un séminaire national tenu à Freetown en avril 2009, un code de conduite parlementaire a été élaboré. Il devait être adopté début 2011.</p> <p>Un séminaire national a eu lieu au Rwanda les 26 et 27 avril 2010. Il avait pour objet la promotion des droits de l'homme dans le contexte de la réconciliation nationale. Un plan d'action a été adopté et le Parlement est en train de le mettre en œuvre.</p> <p>Les principales recommandations de ce séminaire sont les suivantes : nécessité pour le Parlement d'étudier les possibilités d'incorporer les dispositions des traités dans le droit national, de renforcer sa coopération avec d'autres acteurs, et nécessité pour les parlementaires de sensibiliser leurs circonscriptions aux dispositions législatives, en particulier celles qui touchent aux droits de l'homme.</p> <p>Les activités liées à l'extension du projet aux parlements d'Afrique francophone et le séminaire national prévu sur la réconciliation n'ont pas eu lieu, faute de financement.</p> <p>L'UIP n'a pas pu poursuivre son programme de soutien au Parlement de la Guinée équatoriale, les autorités parlementaires n'ayant fait aucune observation sur le plan de travail proposé, bien qu'elles y aient été invitées à plusieurs reprises.</p> <p>En RDP lao, le PNUD et le Parlement n'ont pas pu, faute de fonds, poursuivre le projet au niveau initialement prévu. Le rôle de l'UIP a donc été revu à la baisse. Au Burundi, où les autorités étaient très absorbées par les préparatifs des élections, les activités n'ont pas pu être menées à bien, faute de demande spécifique du Parlement. Les activités n'ont pas pu être réalisées au Togo, faute de financement.</p> <p>L'UIP et le PNUD ont cependant poursuivi leurs discussions avec le Parlement en vue de l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources permettant de collecter les fonds nécessaires à la réalisation d'un programme complet, établi sur la base de l'évaluation des besoins à laquelle l'UIP a procédé en 2009. Au Pakistan, aucune activité n'a été menée à bien car on attendait que le Parlement et le PNUD s'entendent sur des plans de travail. Dans l'intervalle, le protocole d'accord conclu avec l'un et avec l'autre a été prorogé : l'UIP a pour mandat de relancer les activités dès l'adoption du plan de travail pour la nouvelle phase du projet et le recrutement du personnel.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Objectif 4 : Améliorer la gouvernance dans les pays les moins avancés

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Collecte et analyse d'informations relatives à l'apport parlementaire au Programme d'action de Bruxelles (PAB)</p> <p>Encourager les parlements des PMA à apporter leur concours à la préparation, au niveau national, de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA; continuer à promouvoir dans les parlements des PMA des mécanismes leur permettant de participer à la mise en œuvre du PAB</p>	<p>Meilleure connaissance du PAB dans les parlements, qui concourent davantage à sa mise en œuvre, en particulier dans les domaines de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités</p> <p>Meilleure contribution des parlements aux préparatifs nationaux, régionaux et mondiaux de la Quatrième Conférence sur les PMA</p>	<p>Nombre de groupes focaux créés dans les parlements des PMA pour suivre leur participation à la mise en œuvre du PAB</p> <p>Nombre de parlements demandant l'aide de l'UIP pour suivre la mise en œuvre du PAB</p> <p>Nombre de parlements des PMA faisant état de leur participation aux préparatifs nationaux, régionaux et mondiaux de la Quatrième Conférence sur les PMA</p>	<p>Coordination par l'UIP des préparatifs parlementaires de la Quatrième Conférence sur les PMA</p> <p>L'UIP a continué à encourager les parlements des PMA à désigner des points focaux : sur les 44 parlements en activité dans les PMA, 18 au total l'avaient fait fin 2010.</p> <p>Pour les parlementaires qui assistaient en octobre à la 123^{ème} Assemblée à Genève, l'UIP a organisé une séance d'information sur la part prise par les parlements à la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Bruxelles (PAB) pour les pays les moins avancés (PMA) et la préparation de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA (PMA IV) - octobre 2010. Le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux PMA a informé les participants des préparatifs de la conférence et des apports attendus des parlementaires.</p> <p>L'UIP a participé à neuf réunions préparatoires à la Quatrième Conférence. Les points de vue des parlementaires ont ainsi nourri la discussion aux niveaux régional et international.</p> <p>Elle a encouragé les parlements à contribuer à l'établissement des rapports nationaux sur la mise en œuvre du PAB et à participer à l'examen de ces rapports.</p> <p>Grâce aux efforts de l'UIP, des parlements étaient présents lors des examens régionaux de l'exécution du PAB en Afrique et en Asie.</p> <p>De manière générale, les activités de l'UIP ont eu pour effet de donner à la communauté internationale une idée plus précise du rôle essentiel des parlements pour ce qui est des PMA, rôle qui est de plus en plus reconnu, comme en témoigne la mention faite des parlements dans les déclarations et résolutions de l'ONU.</p>

Objectif 5 : Améliorer le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Séminaire régional sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité	<p>Conscience plus vive du rôle du Parlement dans le contrôle du secteur de la sécurité</p> <p>Les problèmes de sécurité que rencontrent les parlements dans les pays au sortir d'un conflit sont mieux compris et les parlements plus déterminés à s'y attaquer</p> <p>Meilleure compréhension et plus forte contribution du parlement à la médiation pour la paix</p>	Participation au séminaire régional; nombre de femmes y participant; informations reçues sur la mise en œuvre des recommandations	<p>Organisation d'un séminaire régional sur le contrôle parlementaire dans le domaine de la sécurité en Afrique de l'Ouest (Sénégal, septembre 2010) pour une cinquantaine de membres de commissions parlementaires de la région pour la défense et la sécurité.</p> <p>Une dizaine de parlements nationaux et le Parlement de la CEDEAO ont participé au séminaire qui a été l'occasion de discuter des problèmes actuels et d'envisager des solutions pratiques telles que la création d'un mécanisme de consultation et de coopération entre les commissions parlementaires d'Afrique de l'Ouest pour la défense et la sécurité et la réalisation d'une étude comparative sur les lois relatives à la sécurité en Afrique de l'Ouest et sur le fonctionnement et le travail des commissions parlementaires nationales pour la défense et la sécurité.</p>

Objectif 6 : Améliorer le contrôle et la reddition de comptes

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Un séminaire régional sur le contrôle parlementaire et la responsabilité	<p>Parlements plus conscients de leur fonction de contrôle</p> <p>Meilleure connaissance des pratiques et des outils de contrôle, notamment d'une étude de l'UIP et de l'Institut de la Banque mondiale sur le contrôle parlementaire</p>	Participation au séminaire régional; nombre de femmes y participant;	Le séminaire n'a pas eu lieu, faute de financement.

Objectif 7 : Efficacité de l'aide au développement

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Renforcement de la capacité des parlements à prendre une plus grande part à la planification et à l'évaluation du développement par :	Les parlements s'investissent davantage dans la planification et l'évaluation des plans et du programme de développement, y compris de l'aide au	Les parlements sont membres des mécanismes pertinents de coordination de l'aide au niveau national et y ont voix au chapitre	Note d'orientation sur l'efficacité de l'aide/du développement produite pour les parlements en coopération avec la facilité de la CDDE en anglais, français,

<ul style="list-style-type: none">- des activités de renforcement des capacités- des orientations données aux parlements, aux donateurs et aux gouvernements partenaires- la participation de parlementaires à la nouvelle facilité de la CDDE (<i>Capacity Development for Development Effectiveness</i>) sur l'efficacité de l'aide créée par le PNUD dans la région de l'Asie-Pacifique- la participation au Groupe de travail OCDE/CAD sur l'efficacité de l'aide	<p>développement</p> <p>Parlements plus présents dans les discussions entre les donateurs et les gouvernements partenaires sur l'aide au développement</p>	<p>Ils se servent activement des notes d'orientation</p> <p>Nombre de parlements ayant désigné des points focaux pour la facilité de la CDDE; profondeur de leurs relations avec elle</p> <p>Nombre de parlementaires recevant le bulletin électronique de la CDDE et assistant à la réunion régionale de 2010</p> <p>Mesure dans laquelle les préoccupations des parlements sont reprises dans le résumé final du Forum pour la coopération en matière de développement et dans les travaux du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide</p>	<p>espagnol et portugais. Affichée sur des sites Web spécialisés tels que le portail d'Agora pour le développement parlementaire (www.agora-parl.org) et le portail de la CDDE (www.aideeffectiveness.org), la note a été distribuée à tous les bureaux de pays et centres régionaux du PNUD et aux Membres de l'UIP, ainsi qu'à de nombreux parlementaires (par courriel).</p> <p>Cependant, faute de financement extrabudgétaire, il n'a pas été possible d'organiser dans un pays ni même au niveau régional de séminaire spécialisé où la note aurait été utilisée directement avec les parlementaires. L'UIP a pu faire entrer un parlementaire (Vietnam) au Comité directeur de la CDDE mais a peu progressé pour ce qui est de la désignation de points focaux CDDE, n'ayant pas les moyens internes de faire des démarches fréquentes de suivi auprès des parlements et de parlementaires clés. Une proposition concernant un nouveau groupe parlementaire élargi sur la coopération au développement (débatant aussi des questions de l'efficacité de l'aide) a été élaborée et sera discutée en interne début 2011.</p> <p>Une réunion mondiale sur l'efficacité de l'aide a été organisée en avril à la faveur de la 122^{ème} Assemblée à Bangkok. Une cinquantaine de parlementaires y ont participé et ce fut un grand succès. Les participants ont acquis une meilleure compréhension des enjeux fondamentaux de l'efficacité de l'aide et se sont familiarisés avec la nouvelle CDDE et les activités connexes.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

			<p>Deux études de cas des parlements du Cambodge et du Vietnam ont permis d'apprendre beaucoup sur les besoins en matière de renforcement des capacités et la responsabilité générale des parlements en matière d'efficacité de l'aide. Elles ONT mis en lumière les rapports entre les diverses parties prenantes sur le terrain.</p> <p>L'UIP a contribué à la conception et à la réalisation d'une enquête pilote sur la responsabilité mutuelle (un des principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide), qui s'adressait aux parlements mais aussi aux donateurs, aux gouvernements et aux organisations de la société civile. Les résultats de l'enquête ont fourni des informations utiles sur la très faible mesure dans laquelle parlements et parlementaires peuvent peser sur l'ordre du jour de l'efficacité de l'aide, ainsi que des orientations sur les démarches par lesquelles la communauté parlementaire pourrait renforcer ses capacités.</p> <p>L'UIP a aussi contribué à la conception d'une autre enquête sur la responsabilité mutuelle, qui est prévue pour le premier trimestre de 2011 dans le cadre de l'enquête mondiale de suivi de la Déclaration de Paris. Elle a aidé les organisateurs de l'enquête à entrer en rapport avec les parlements (de 83 pays) et ainsi à les associer à l'enquête.</p> <p>L'UIP a continué à contribuer à la préparation du Forum de l'ONU pour la coopération en matière de développement, qui s'est tenu en juillet. Elle a aidé à établir le programme d'un symposium préparatoire de haut niveau (Helsinki) auquel, grâce à elle, un groupe de parlementaires a pu participer. L'UIP a aussi assisté à la session du Forum proprement dit et a exposé les préoccupations des parlements sur les sujets à l'ordre du jour. La discussion a fait nettement ressortir le rôle que jouent les parlements en demandant des comptes (responsabilité). Le rapport condensé de la</p>
--	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

			<p>session du Forum (au niveau ministériel) a fait largement écho au point de vue parlementaire, renforçant encore les arguments politiques en faveur de parlements actifs dans les négociations sur l'efficacité de l'aide et dans les programmes à travers le monde.</p> <p>Participation aux travaux du secteur "Responsabilité au plan intérieur" du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Participation aux réunions de Paris en mars et décembre 2010. L'UIP copréside le groupe directeur de ce secteur. Des études de cas ont été conçues pour tirer des leçons de la manière dont s'exerce ou devrait s'exercer la responsabilité au plan national. Les conclusions de ces études de cas alimenteront les débats du Quatrième Forum de haut niveau.</p> <p>Participation aux réunions plénières du groupe de travail du CAD/OCDE sur l'efficacité de l'aide et aux travaux du sous-groupe sur l'appropriation et la responsabilité, pour fournir un apport parlementaire aux discussions sur l'efficacité de l'aide, obtenir que les parlements soient davantage associés à la planification et au contrôle de l'aide au développement et aussi veiller à ce qu'ils fournissent un apport de fond au document final du Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui aura lieu fin 2011.</p> <p>L'UIP a continué à élaborer des stratégies en vue d'une participation parlementaire au Forum de haut niveau de Busan (République de Corée) en 2011 et d'un document final reprenant largement le point de vue des parlementaires.</p>
--	--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Objectif 8 : *Partenariat, participation à des manifestations sur la démocratie*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Représentation de l'UIP dans des réunions consacrées à la démocratie</p> <p>Relations plus étroites nouées avec divers partenaires et formation de nouveaux partenariats dans le contexte de la promotion de la démocratie; parmi ces partenaires figurent l'Institut de la Banque mondiale, le PNUD, le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, l'ONUDC (l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et l'Initiative pour la transparence dans les industries d'extraction (EITI).</p>	<p>Meilleure connaissance du rôle que joue l'UIP pour renforcer les parlements et promouvoir la démocratie en général</p>	<p>Représentation de l'UIP dans au moins 3 réunions touchant à la démocratie</p> <p>Mise en œuvre d'un nouvel accord conclu avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</p> <p>Nombre de nouveaux accords de partenariat et d'activités réalisées en coopération avec ces partenaires</p>	<p>Participation à la Conférence de Wilton Park sur le thème "Soutien au parti politique et responsabilité nationale" - mars 2010. La conférence a examiné la contribution des partis à la responsabilité au niveau national et leur interaction avec d'autres parties prenantes telles que le parlement et la société civile.</p> <p>Participation, les 2 et 4 juillet 2010, à une réunion de haut niveau sur la démocratie à Cracovie. Le but de la réunion était de revisiter la Déclaration de Varsovie et d'établir pour la communauté internationale une feuille de route sur la consolidation de la démocratie, qui définit les tâches de la communauté démocratique dans les années à venir. L'UIP a plaidé avec ferveur pour un rapprochement avec l'autre grand mouvement pour la démocratie, la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies.</p> <p>Participation à une table ronde sur la responsabilité nationale lors des Journées européennes du développement 2010 - décembre 2010. La table ronde a examiné les mécanismes par lesquels les donateurs peuvent soutenir le renforcement de la responsabilité au niveau national dans les pays en développement</p> <p>En 2010, l'UIP a travaillé avec de nombreux partenaires pour mener à bien les activités décrites ci-dessus, notamment l'Institut de la Banque mondiale, le PNUD, l'UE, le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (FIAB), l'Expert indépendant des Nations Unies sur les questions de minorités, l'Université Monash, le Forum Amani, le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF), le Parlement de la</p>

			CEDEAO, l'OSCE, l'ONU DC, le Conseil de l'Europe, le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les PMA, LDC Watch, la Banque mondiale, l'OCDE, la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies.
--	--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Objectif 9 : Mobiliser des appuis pour les activités de l'UIP et obtenir en temps utile un financement prévisible qui lui permette de bien planifier ses activités

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Contacts réguliers et systématiques avec des donateurs avec lesquels crédibilité et transparence sont de règle	Financement volontaire accru, stable et prévisible pour les activités de l'UIP	Augmentation du financement volontaire	Les principaux donateurs – l'ACDI, Irish Aid et la SIDA, ainsi que la Belgique par le biais d'un accord avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE – ont poursuivi leur financement. La réunion annuelle avec les principaux donateurs, qui a eu lieu en octobre, a discuté de la coopération en cours (2008-2010) et de sa reconduction pour la période 2011-2013.
Actualisation du plan triennal de l'UIP et sa présentation à des donateurs Propositions sur mesure rédigées et soumises à des donateurs Accords de partenariat et de financement négociés	Coopération étroite et constructive avec un groupe de donateurs prêts à soutenir l'UIP	Conclusion de nouveaux accords de financement portant sur un large éventail d'activités	Plan 2011-2013 établi dans les délais Des propositions ont été préparées et des négociations sont en cours pour reconduire les partenariats pour la période 2011-2013. De nouveaux accords de financement doivent être conclus au cours du premier semestre 2011. Des propositions portant sur un large éventail d'activités ont été faites à la SIDA, Irish Aid et l'ACDI. Des propositions supplémentaires seront encore soumises à l'ACDI car les pourparlers de financement se poursuivent début 2011. Des parlementaires irlandais, suédois et canadiens se sont mobilisés en faveur de l'UIP. Des contacts ont eu lieu avec le DfID pendant l'année et se poursuivront en 2011.

<p>Etablissement et présentation en temps utile de rapports sur la réalisation des activités et l'utilisation des fonds</p>	<p>Donateurs convaincus que l'argent versé à l'UIP est bien investi</p>	<p>Echos positifs des donateurs</p>	<p>Les donateurs, satisfaits du rapport d'activités 2009 et de l'utilisation des fonds, se sont félicités de la coopération avec l'UIP et le lui ont fait savoir.</p> <p>L'ACDI, Irish Aid et la SIDA ont reçu un rapport complet sur toutes les activités de l'UIP comme le spécifiait l'accord conclu avec l'UIP. Toutes trois ont accepté le rapport sans commentaire ou avec des observations mineures. Des rapports sur des projets spécifiques ont été présentés au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, la Finlande, l'ONUSIDA et la Norvège.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Etablissement de normes et de lignes directrices pour des parlements démocratiques Création d'une banque de connaissances pour les parlements

Objectif général

Fournir de la documentation aux parlements, aux organisations qui travaillent avec eux, et aux étudiants, notamment des informations faisant autorité sur le rôle, la composition et les méthodes de travail des parlements nationaux, et sur des normes et lignes directrices universellement reconnues et établies à partir de leurs bonnes pratiques

Objectif 1 : Faire mieux connaître les parlements

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Tenue à jour et développement de la base de données PARLINE sur les parlements nationaux	Les parlements, les organisations qui travaillent avec eux et les étudiants ont accès à des informations complètes et faisant autorité sur les parlements.	<p>PARLINE : couverture à 95 % des modules de base; réduction annuelle de 10 % des vides à combler dans les autres modules</p> <p>Les utilisateurs de PARLINE augmentent chaque année de 10 %.</p> <p>Elaboration d'un plan pour le développement à long terme de PARLINE avec un calendrier d'exécution</p> <p>Réponses données à 100 demandes d'information</p>	<p>Les modules de base ont été actualisés au jour le jour. Les données concernant le parlement nouvellement élu du Myanmar et le parlement de transition de Madagascar ont été introduites sans délai.</p> <p>Les réponses à l'édition 2011 du Répertoire mondial ont démontré la grande exactitude du module d'information générale; sur 86 réponses, seules trois demandaient des modifications majeures des données les concernant.</p> <p>Afin d'accroître le nombre des utilisateurs de PARLINE, les liens aux nouvelles pages ajoutées en 2008 et 2009 ont été communiqués aux nouveaux secrétaires des Groupes interparlementaires et aux personnes qui ont envoyé au Centre de ressources documentaires des informations en retour.</p> <p>Le nombre total des recherches est resté stable (138 537 en 2010, 140 788 en 2009). Le nombre total des exportations a augmenté de 150 % (27 915 en 2010, 11 351 en 2009).</p> <p>Le plan à long terme n'a pas été établi en 2010; on attendait que soit terminé l'examen de PARLINE, engagé dans le contexte de la revitalisation du site Web de l'UIP.</p> <p>Au 10 décembre 2010, le Centre de ressources documentaires avait répondu à 94 demandes d'information.</p>
Publication de la Chronique des élections parlementaires	Les parlements, les organisations qui travaillent avec eux et les étudiants ont accès à des informations complètes et faisant autorité sur les parlements.	Publiée pour le 11 juin 2010	La Chronique a été publiée et diffusée en juin 2010 comme prévu, en version papier et en fichier PDF.
Publication du Répertoire mondial des parlements	Les parlements, les organisations qui travaillent avec eux et les étudiants ont accès à des informations complètes et faisant autorité sur les parlements.	Publié pour le 1 ^{er} février 2010	<p>Le Répertoire est paru en février 2010 comme prévu. Pour la première fois, la version PDF a été mise à la disposition des internautes sur le site Web de l'UIP.</p> <p>Le nouveau système d'exportation de données de PARLINE aux fins de l'établissement du Répertoire mondial a été finalisé en octobre 2010.</p>

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Publication du Panorama des élections parlementaires	Les parlements, les organisations qui travaillent avec eux et les étudiants ont accès à des informations complètes et faisant autorité sur les parlements.	Publié pour le 1 ^{er} avril 2010	Le Panorama n'est pas paru en 2010. Le fonctionnaire chargé de coordonner la préparation de cette publication a quitté le service de l'Union et a été remplacé. La décision de le remplacer en application d'un accord similaire de détachement conclu avec le Parlement de la République de Corée a été prise à un moment où il n'était pas possible de produire l'édition 2010. La reprise de cette publication est prévue pour 2011 avec des rédacteurs externalisés.
Acquisition de nouveaux documents d'information	Le Secrétariat de l'UIP est informé de l'actualité parlementaire.	Exécution efficace du budget pour les documents d'information	Le budget a été exécuté et les informations fournies à intervalles réguliers
Numérisation des archives de l'UIP	Les chercheurs peuvent consulter en ligne les comptes rendus des conférences de l'UIP.	Demandes reçues Objectif : 50 en 2010	Les comptes rendus des conférences de l'UIP ont été entièrement numérisés. Ils sont actuellement disponibles pour consultations internes uniquement. L'UIP entend les mettre à la disposition du public sur son site Web.

Objectif 2 : *Etablir des normes et des lignes directrices et inventorier les bonnes pratiques pour améliorer la qualité du travail parlementaire*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Faire connaître les critères d'un parlement démocratique énoncés dans <i>Parlement et démocratie au vingt-et-unième siècle</i> et <i>Evaluer le parlement : outils d'autoévaluation à l'intention des parlements</i>	Les parlements se servent de ces outils pour améliorer leur prestation. Les critères de l'UIP sont de mieux en mieux connus des parlements et des organisations qui travaillent avec eux.	Des parlements s'évaluent à l'aide des outils de l'UIP. Objectif : 5 autoévaluations Deux séminaires régionaux basés sur ces outils	Les parlements d'Irlande, de Bahreïn et de Thaïlande ont envisagé de s'autoévaluer à l'aide des outils de l'UIP. Au Pakistan, ces outils sont actuellement utilisés dans les assemblées provinciales. L'UIP a été partenaire d'une manifestation du PNUD et de l'Institut de la Banque mondiale en mars 2010 où elle a présenté avec succès des études de cas d'autoévaluation au Pakistan et au Rwanda. Les séminaires régionaux n'ont pas eu lieu faute de financement extérieur.

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Profiter de la Journée internationale de la démocratie pour promouvoir le parlement et la démocratie	Meilleure connaissance du parlement et de la démocratie dans le public Les parlements mettent à profit la Journée internationale de la démocratie pour améliorer le dialogue avec les citoyens sur la démocratie.	Nombre de parlements informant l'UIP des activités qu'ils organisent à cette occasion Objectif : 50 parlements La section du site Web de l'UIP sur la Journée internationale de la démocratie retenue par les principaux moteurs de recherche Objectif : elle figure parmi les 10 premiers	L'UIP a connaissance de 34 activités parlementaires organisées à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie 2010. La section du site Web de l'UIP consacrée à la Journée internationale de la démocratie est arrivée deuxième sur Google à la suite d'une recherche sur la "Journée internationale de la démocratie".
Organiser une réunion parlementaire à l'occasion de la Septième Conférence internationale sur les démocraties nouvelles ou rétablies (CIDNR-7)	Les parlements contribuent à la préparation et aux résultats de la CIDNR-7. La concertation internationale sur la démocratie s'intensifie.	Nombre de parlements participants Objectif : 80 parlements Les parlements occupent une place de choix dans les documents finaux de la CIDNR-7	La conférence intergouvernementale n'a pas eu lieu en 2010. En conséquence, la réunion parlementaire n'a pas pu être organisée non plus.
Plaider pour des parlements sans exclusive : représentation des minorités et des populations autochtones au parlement	L'état de la représentation des minorités et des populations autochtones est mieux connu. L'UIP et les parlements disposent de meilleurs moyens pour plaider pour des parlements plus représentatifs de l'ensemble de la population	Nombre de parlements pour lesquels des données sont disponibles Objectif: 120 d'ici à fin 2010	Des données ont été recueillies auprès de 91 parlements. Une synthèse générale de ces données a été publiée, ainsi qu'un recueil d'entretiens avec des parlementaires issus de minorités et de populations autochtones et quatre études de cas nationales sur l'intégration au parlement. Une conférence parlementaire internationale sur <i>Les Parlements, les minorités et les peuples autochtones</i> a été organisée au Chiapas (Mexique) en novembre 2010. Les participants ont adopté la <i>Déclaration du Chiapas</i> qui indique dans quelle direction les travaux sur ce sujet doivent se poursuivre.
Promouvoir le contrôle parlementaire	Meilleure connaissance des outils de contrôle dont disposent les parlements et des pratiques en la matière	Publication d'une étude sur le contrôle parlementaire pour le 1er avril 2010 Séminaires régionaux organisés par le service de la Coopération technique en lien avec cette étude	Le projet de l'étude a été établi en coopération avec l'Institut de la Banque mondiale. Il sera finalisé et publié en 2011. Les séminaires régionaux n'ont pas eu lieu, faute de financement extérieur.

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Organiser une manifestation UIP-ASGP en octobre 2010	Parlementaires, secrétaires généraux et fonctionnaires de parlements échangent leurs vues et se font part de leurs bonnes pratiques. Le partenariat UIP-ASGP en sort renforcé.	Nombre de participants Objectif : 200, dont 60 femmes	Une conférence organisée conjointement par l'UIP et l'ASGP a eu lieu sur le thème <i>Renforcement des relations entre parlementaires et citoyens</i> . Une soixantaine de parlementaires et de secrétaires généraux de parlement y ont participé.
Recherches sur la conception, l'exécution et l'évaluation des programmes de renforcement des capacités	Amélioration des méthodes utilisées pour concevoir, exécuter et évaluer les programmes réalisés par l'UIP et d'autres	Les projets donnent en temps utile les résultats attendus.	Les activités du projet se sont poursuivies, avec la distribution d'un questionnaire aux parlements et des entretiens de suivi dans certains parlements.
Participation aux activités du Centre mondial sur les TIC au parlement et d'autres partenaires	L'UIP apporte son concours à des manifestations en rapport avec la démocratie et resserre ses liens avec des partenaires choisis.	Nombre de manifestations partenaires Objectif : 3 en 2010	L'UIP a co-organisé la troisième Forum pour parlementaires sur la société de l'information (Genève, mars 2010) et la Conférence mondiale sur l'e-Parlement 2010 (Afrique du Sud, octobre 2010). Elle a publié avec l'ONU le rapport mondial 2010 sur l'e-Parlement
Production d'un rapport mondial sur les parlements	Un rapport novateur et très remarqué fait autorité sur l'état des parlements dans le monde.	Budget et plan de travail établis	A l'origine, cette activité n'était pas inscrite au programme et au budget 2010. Le sujet en a été discuté dans le contexte de la coopération avec le PNUD et la décision de la réaliser a été prise en consultation avec les organes directeurs qui ont accordé les crédits supplémentaires nécessaires. Un organe consultatif chargé de conseiller et de guider le projet a été mis en place et s'est réuni pour la première fois en septembre 2010. Un rédacteur en chef a été recruté et les recherches ont commencé. La parution du rapport est prévue pour le 15 septembre 2011, Journée internationale de la démocratie.

Protection et promotion des droits de l'homme

Objectif général

Défendre les droits de l'homme des parlementaires; sensibiliser les esprits à l'importance du rôle de gardien de ces droits qui incombe aux parlements; les aider dans leurs activités des droits de l'homme et faire connaître celles de l'UIP

Objectif 1 : Assurer le bon fonctionnement du Comité des droits de l'homme des parlementaires

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Quatre sessions du Comité – deux à l'occasion des Assemblées et deux au Siège de l'UIP à Genève, en dehors des Assemblées	Veiller au respect des droits de l'homme des parlementaires, en particulier de leur liberté d'expression, sans laquelle ils ne peuvent exercer leur mandat	Suivi des décisions du Comité; établissement des rapports en temps utile, notamment sur les missions <i>in situ</i> ; rédaction en temps voulu des projets de décision	Le Comité a tenu quatre sessions auxquelles il a examiné en moyenne 79 cas, concernant 463 parlementaires, et a adopté des décisions à leur sujet.
Deux missions d'observation de procès et deux missions <i>in situ</i> pour permettre au Comité de recueillir des informations de première main sur la situation des parlementaires	Informations de première main sur les procès et leur conformité aux normes internationales; décisions prises par le Comité en meilleure connaissance de cause	Niveau de coopération des autorités nationales Cas dans lesquels le suivi des parlements va dans le sens des conclusions et recommandations Mise en œuvre des recommandations	Le Comité a effectué une mission en Colombie en octobre et dans un autre pays en décembre dans le contexte de sa procédure confidentielle. Cinq missions d'observation judiciaire ont été réalisées : deux concernaient le cas d'un ancien parlementaire de Colombie, qui a été acquitté; deux autres, le cas d'un parlementaire malaisien et la dernière, le cas de trois membres du Conseil législatif palestinien.
Rapport annuel résumant les cas publics que le Comité a examinés pendant l'année et présentant le travail du Comité	Le rapport encourage les parlements membres à prendre des mesures plus actives de suivi, et sert d'outil de relations publiques	Nombre de cas résolus; nombre de cas portés à l'attention du Comité Nombre d'initiatives de suivi prises par des parlements membres	Il n'a pas été possible de rédiger et de publier ce rapport faute de ressources humaines et financières. Après chaque Assemblée, le Secrétaire général a envoyé des lettres de suivi concernant les cas publics examinés par le Comité. Celui-ci a clos 16 cas et en a déclaré 26 autres recevables.

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Production d'un prospectus renseignant sur le Comité	Connaissance du fonctionnement et du travail du Comité.	Nombre de cas portés à l'attention du Comité	Le prospectus n'a pas pu être produit faute de ressources humaines et financières.

Objectif 2 : *Créer des outils pour le travail parlementaire sur les droits de l'homme et les tenir à jour*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
La base de données sur les instances parlementaires des droits de l'homme, créée en 2004, sera tenue à jour	La base de données permet aux parlementaires de communiquer entre eux, d'accéder facilement aux données pertinentes et de tirer profit de l'expérience d'autrui et au grand public de s'informer.	Nombre d'entrées nouvelles Nombre de visites Pertinence et utilité des données évaluées en ligne par une enquête sur la qualité	La base de données Parline sur les instances parlementaires des droits de l'homme a été continuellement tenue à jour. Les statistiques font état d'une augmentation des visites de 6 %.
Etablissement et parution d'une nouvelle édition du Guide sur les droits de l'homme	La demande des parlements et d'autres entités actives dans le domaine des droits de l'homme est satisfaite.	Présentation de la nouvelle édition, nombre d'exemplaires distribués	Après discussion avec le HCDH et l'auteur du guide, celui-ci a rédigé en 2010 une mise à jour du Guide en anglais, qui devrait être traduite en français et imprimée en 2011.
Publication et diffusion d'un guide sur les droits de l'homme et la migration	Meilleure connaissance dans les parlements des obligations de l'Etat envers les migrants	Présentation du guide, nombre d'exemplaires distribués et demandés	L'auteur du guide étant tombé malade, il n'a pas pu incorporer les commentaires faits par le comité d'examen de l'UIP. Des dispositions sont prises pour que le guide paraisse au cours du deuxième semestre 2011.

Objectif 3 : Faire mieux connaître les droits de l'homme aux parlementaires et les mobiliser en faveur de ces droits; renforcer le rôle de gardien des droits de l'homme que jouent les parlements

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Poursuite du projet relatif aux organes conventionnels pour les parlements ayant exprimé le désir d'en bénéficier (Bénin, Burkina Faso, Comores, Cameroun, Mauritanie, République centrafricaine, Sénégal et Tchad)	Grâce à ce projet, les recommandations des organes conventionnels seront mieux suivies et la promotion et la protection des droits de l'homme s'amélioreront dans les pays en question.	Nombre de ratifications des conventions relatives aux droits de l'homme et nombre de réserves retirées à ces conventions Rapports aux organes conventionnels présentés dans les délais Nombre de recommandations suivies	Le projet sur les organes conventionnels s'est conclu en mars 2009 par un séminaire régional au Gabon. La "Déclaration de Libreville" adoptée à la réunion a proposé la poursuite du projet dans d'autres parlements. Cependant, celle-ci n'a pas été possible faute de financement.
Réunion pour les membres des parlements dont le pays a présenté ou doit présenter dans l'année un rapport au Comité des droits des l'homme et au Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU	Meilleure connaissance des travaux des organes conventionnels et de leurs recommandations, qui sont mieux suivies	Nombre de participants Des parlementaires font partie des délégations des pays qui présentent des rapports aux organes conventionnels. Débats parlementaires sur le rapport national et sur les recommandations Recommandations mieux appliquées	Une trentaine de parlementaires ont participé au séminaire d'information d'une journée organisé le 7 octobre avec le HCDH.

Objectif 4 : *Maintenir la réputation de l'UIP et travailler en réseau avec d'autres organes de défense des droits de l'homme*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Participation et contribution régulières aux sessions du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, notamment à l'examen universel périodique</p> <p>Mission de l'équipe à Londres pour rencontrer des ONG compétentes, en particulier les équipes de recherche d'Amnesty International</p> <p>Participation à l'assemblée annuelle de la Fédération internationale des droits de l'homme pour entrer en contact avec des ONG du monde entier dévouées à la cause des droits de l'homme</p>	<p>La coopération fera comprendre aux partenaires quel rôle jouent les parlementaires dans le domaine des droits de l'homme et les encouragera à associer davantage les parlementaires à leurs travaux.</p>	<p>La réputation de l'UIP s'étend.</p> <p>Nombre d'invitations à des manifestations</p> <p>Nombre de mentions de l'UIP dans les médias</p>	<p>Lorsque la charge de travail le permettait, le personnel de l'UIP a assisté aux sessions du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.</p> <p>La responsable du programme a rencontré le chef du Programme du service juridique et des organisations internationales d'Amnesty International (AI) et le chef d'AI Genève pour discuter des suites à donner à des cas individuels de violation des droits de l'homme et des moyens de resserrer la coopération entre l'UIP et le Secrétariat international d'AI.</p> <p>Le service s'est maintenu continuellement en contact avec le HCDH.</p>

Objectif 5 : Promouvoir le droit international humanitaire

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Guide de l'UIP et du CICR sur les personnes déplacées dans leur pays	Outil pratique expliquant les mécanismes et les initiatives à prendre pour combler les lacunes concernant les personnes déplacées	Nombre d'exemplaires demandés Nombre de versions nationales produites	Cette activité n'a pas été réalisée faute de financement. Le Comité de l'UIP pour le droit international humanitaire s'est réuni à la 122 ^{ème} Assemblée à Bangkok. Dans le cadre de ses travaux sur l'apatridie, il a tenu une réunion-débat sur l'enregistrement des naissances afin de sensibiliser les parlementaires aux mécanismes susceptibles de prévenir l'apatridie.

Objectif 6 : Améliorer la contribution des parlements à la lutte contre la traite des enfants

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Séminaire régional de trois jours au Bénin pour faire prendre conscience aux parlementaires de la persistance de la traite des êtres humains, en particulier des enfants, les familiariser avec les dispositions des traités internationaux relatifs à la traite des personnes et les aider à trouver les moyens de les faire appliquer</p> <p>Six séminaires nationaux de deux jours sur la lutte contre la traite des personnes dans trois pays – le Burkina Faso, le Togo et le Gabon – pour examiner la situation actuelle et établir une feuille de route pour les parlements afin qu'ils contribuent à l'élimination de cette pratique</p>	<p>Plus conscients de la traite des personnes, les parlementaires agissent davantage pour la combattre, surtout quand elle touche des enfants.</p> <p>Etablissement d'un cadre légal et de politiques de lutte contre la traite des personnes</p> <p>La coopération des parlements s'améliore à l'échelle régionale et peut conduire à des actions concertées de lutte contre la traite des personnes.</p> <p>Surveillance régulière des mesures prises par les gouvernements pour lutter contre la traite, en protéger les victimes et les réinsérer</p> <p>Action parlementaire plus énergique pour accroître les crédits budgétaires affectés à la promotion et à la défense des droits de l'enfant</p> <p>Gouvernements plus respectueux des normes internationales relatives au travail</p>	<p>Mesures et initiatives prises par les parlements</p> <p>Nombre de commissions parlementaires enquêtant sur la traite des personnes</p> <p>Nombre de ratifications des traités internationaux relatifs à la traite des personnes</p> <p>Nombre de visites et de rencontres de parlementaires avec la population pour la sensibiliser aux conséquences de la traite</p> <p>Insertion dans le droit national de dispositions des traités internationaux sur la traite des personnes</p> <p>Collaboration des parlements avec d'autres acteurs, notamment la société civile et les institutions internationales, pour lutter contre la traite des personnes</p>	<p><i>Pour une action énergique du Parlement dans la lutte contre la traite d'enfants aux fins d'exploitation de leur travail en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale</i>, tel a été le thème du séminaire régional tenu à Cotonou, Bénin, en mars 2010. La feuille de route parlementaire adoptée à la fin de la réunion a recommandé, entre autres, l'organisation de séminaires parlementaires nationaux et des visites sur le terrain pour veiller à l'application de la feuille de route.</p> <p>Les six séminaires nationaux de deux jours ont été divisés en deux séries de trois. La première se conclura par le séminaire au Gabon en mars 2011. Les plans d'action nationaux conçus pendant ces séminaires feront l'objet d'un suivi pendant la deuxième série de séminaires qui doit se tenir six mois après la première.</p> <p>- Séminaire national au Burkina Faso en septembre 2010</p> <p>Adoption d'un plan d'action national avec</p>

	des enfants		<p>les principales initiatives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- renforcement des mesures en place par l'établissement d'une protection sociale de base,- attribution d'un mécanisme de fonctionnement et d'un budget aux structures existantes pour les rendre opérationnelles,- poursuite des réformes en cours,- révision de la décision de 1976 sur les contrats d'apprentissage,- sensibilisation au planning familial,- inscription de la traite à l'ordre du jour du prochain forum annuel des parlementaires et conseillers locaux. <p>- Visites sur le terrain au Bénin, octobre 2010</p> <p>Organisées par le réseau parlementaire béninois sur la population et le développement, ces visites ont eu lieu dans le nord du Bénin – à Natitingou, N'dali et Gogounou – et visaient à sensibiliser la population à la nécessité de scolariser les filles pour les empêcher d'être victimes de la traite et exploitées au travail.</p> <p>- Séminaire national au Togo, novembre 2010</p> <p>Le plan d'action national proposé comporte les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Création d'un fonds spécial pour la lutte contre la traite des enfants,- Création d'une commission nationale chargée de lutter contre la traite des enfants,- Adoption d'une loi harmonisée sur la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, et son intégration dans le code pénal,
--	-------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

			<ul style="list-style-type: none"> - Allocation de microcrédits pour encourager la création d'entreprises privées, - Réunions régulières d'échange d'informations avec la société civile
--	--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Veiller au respect des droits de l'enfant

Objectif général

Mobiliser les parlements pour qu'ils protègent les enfants et en assurent le bien-être. L'UIP continuera à s'employer à promouvoir les droits de l'enfant au niveau mondial en luttant en priorité contre la violence infligée aux enfants et la mortalité infantile.

Objectif 1 : Aider les parlements à s'attaquer à la violence infligée aux enfants

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Un séminaire régional et un séminaire national sur la violence contre les enfants (VCE)</p> <p>Outils et études adaptés aux besoins régionaux</p> <p>Base de données sur les lois relatives aux mutilations génitales féminines</p>	<p>Les parlementaires ont accès au niveau régional à des données, des recherches et des exemples de bonnes pratiques en la matière.</p> <p>La VCE fait l'objet d'une action parlementaire renforcée et mieux ciblée.</p> <p>Une plus grande sensibilité aux questions de protection de l'enfance, de meilleurs échanges d'informations, une meilleure coordination et une action renforcée dans ce domaine</p>	<p>Initiatives parlementaires sur la VCE</p> <p>Nombre d'utilisateurs de la base de données</p>	<p>Le Parlement namibien, l'UIP et l'UNICEF ont organisé un séminaire régional pour les parlements d'Afrique orientale et australe sur le thème <i>Enfants et sida : protection sociale</i>. En tout, 14 pays y étaient représentés. Les participants ont discuté des moyens d'apporter une aide aux enfants directement et indirectement touchés par le VIH/sida. La nécessité d'étendre les systèmes de protection sociale a retenu leur attention et leur est apparue comme une riposte efficace. Les débats ont aussi porté sur les mécanismes et bonnes pratiques parlementaires permettant de répondre dans tous les domaines aux besoins des enfants touchés par le VIH/sida. Les recommandations adoptées concernent des mesures concrètes que les parlements peuvent prendre pour étendre les systèmes de protection sociale pour les enfants.</p> <p>La base de données de l'UIP sur les lois interdisant les mutilations génitales a été tenue à jour tout au long de l'année</p> <p>Faute de financement, il n'a pas été possible d'élaborer des outils ni de réaliser des études</p>

Objectif 2 : *Etendre l'action parlementaire pour que soient atteints les OMD 4 et 5 sur la santé maternelle et infantile*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Activités dans cinq parlements nationaux au plus par an (séminaires, séances d'information, mise à disposition d'experts, visites d'échanges parlementaires, etc.)</p>	<p>Les parlements agissent pour atteindre les OMD 4 et 5. Augmentation des crédits budgétaires affectés à la santé maternelle et infantile et au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des OMD 4 et 5</p>	<p>Initiatives prises par les parlements Affectation de crédits budgétaires</p>	<p>Aucune activité n'a été réalisée au niveau national, faute de financement. A l'occasion d'un Forum du Partenariat pour la santé maternelle, néonatale et infantile (PMNCH) intitulé "Des engagements aux actes – Forum de partenaires sur la santé des femmes et des enfants" et organisé à New Delhi, l'UIP a tenu une réunion-débat sur le thème <i>Une meilleure responsabilité pour obtenir des résultats sur les OMD 4 et 5 : Travailler avec les parlements</i>. Des parlementaires, des représentants d'organisations internationales, des médias et de la société civile ont examiné de quelles manières les parlements pouvaient accélérer les progrès en matière de santé maternelle, néonatale et infantile, en portant une attention spéciale à la responsabilisation. Les participants ont souligné la nécessité de partenariats entre les parlementaires, les médias, les organisations de la société civile et les partenaires du développement pour que les politiques menées et les budgets qui leur sont consacrés donnent de meilleurs résultats. De plus, la réunion annuelle 2010 des présidentes de parlement a porté sur les OMD 4 et 5.</p>

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Inventaire des bonnes pratiques, communication de rapports et diffusion de ces pratiques dans des études de cas</p> <p>Manifestations organisées lors des assemblées de l'UIP pour sensibiliser les esprits et suivre les progrès accomplis</p> <p>Outils conçus pour soutenir l'action parlementaire aux niveaux national et mondial</p>	<p>Parlements alertés et plus actifs</p> <p>Suivi des progrès et sujets difficiles abordés</p>	<p>Nombre de participants aux manifestations</p> <p>Nombre d'études de cas produites</p>	<p>Deux études de cas sur les mesures prises par les parlements pour veiller à la distribution et à l'efficacité de l'aide ont été réalisées au Cambodge et au Viet Nam. Les études portaient sur la fourniture de l'aide dans le secteur de la santé. Elles seront finalisées et publiées en 2011.</p> <p>Une manifestation spéciale a été organisée à l'occasion de la 122^{ème} Assemblée de l'UIP à Bangkok pour faire le point sur les progrès réalisés par les parlements sur les OMD 4 et 5. Elle visait à donner d'autres exemples dans lesquels les parlementaires ont contrôlé avec succès des politiques et des investissements tendant à réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants et des trois quarts le taux de mortalité maternelle d'ici à 2015 (OMD 4 et 5).</p> <p>Une publication pour les parlements intitulée <i>Montrer la voie : Les parlementaires et la promotion de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant</i> a été produite conjointement par le PMNCH et l'UIP en anglais et en français. Elle réunit des exemples de pratiques parlementaires favorisant les progrès dans ce domaine. Elle a été distribuée à la Conférence mondiale des présidents de parlement et aux Assemblées de l'UIP.</p>

Objectif 3 : Mobiliser les parlements en faveur des droits de l'enfant au niveau mondial

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Création d'un groupe consultatif sur les enfants</p> <p>Réunions semestrielles pour donner des orientations générales et guider les programmes touchant aux droits de l'enfant</p> <p>Visites du groupe sur le terrain pour examiner des questions spécifiques à l'enfance</p>	<p>Les parlements à travers le monde accordent plus d'importance aux questions touchant aux enfants et mettent en place une législation plus rigoureuse de protection de l'enfance.</p> <p>L'UIP et ses membres sont plus motivés et leurs activités de protection de l'enfance plus efficaces, mieux ciblées et plus dynamiques.</p>	<p>Nombre de rapports produits et qualité des recommandations</p> <p>Suites données par les parlements nationaux sous forme de débats et d'initiatives</p> <p>Débat sur les questions de protection de l'enfance aux assemblées et aux réunions de l'UIP</p>	<p>Les activités ne se sont pas concrétisées faute de financement.</p>
<p>Guide sur la participation des enfants</p> <p>Outils supplémentaires présentant et analysant les conclusions et les recommandations de l'étude pour des régions données</p>	<p>Les parlements associent davantage les enfants à leurs travaux et tiennent compte de leur apport</p>	<p>Nombre de langues nationales dans lesquelles le guide a été traduit et présenté au public</p> <p>Débat et initiatives parlementaires sur la participation des enfants</p>	<p>Le guide sera présenté à la 124^{ème} Assemblée à Panama.</p>
<p>Portail Web à l'usage des parlements et des parlementaires sur les questions de l'enfance</p>	<p>Les parlementaires, fonctionnaires du parlement, hommes et femmes politiques et décideurs peuvent accéder facilement à des informations et données comparatives et à des outils.</p>	<p>Statistiques sur la fréquentation du portail Web</p> <p>Recensement des organisations renvoyant directement au portail Web ou en lien avec lui</p>	<p>Les activités ne se sont pas concrétisées faute de financement.</p>

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Visites de parlementaires sur le terrain à l'occasion des assemblées de l'UIP</p>	<p>Les délégués à l'UIP sont sensibilisés aux questions relatives à l'enfance.</p>	<p>Nombre de participants</p>	<p>Trois visites sur le terrain ont été organisées pendant la 122^{ème} Assemblée de l'UIP. Deux d'entre elles, organisées conjointement avec l'UNICEF, ont été axées sur la protection des enfants victimes de la traite ou les risques liés à la migration et sur le développement des jeunes enfants. La troisième, à un hôpital conçu pour les jeunes enfants et à un centre de santé communautaire, a été organisée conjointement avec le PMNCH. Au total, 30 parlementaires de 21 pays ont participé à ces visites.</p> <p>Pendant sa 122^{ème} Assemblée, l'UIP a organisé avec l'UNICEF une réunion-débat pour marquer le 20^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. Plus de 150 délégués y ont participé. Ils ont souligné l'importance de renforcer les mécanismes d'observation des droits de l'enfant et de prendre l'intérêt supérieur de l'enfant pour test décisif d'une bonne gouvernance et des efforts de réduction des inégalités. Ils ont insisté sur la nécessité de veiller à l'application intégrale de la Convention, ce qui suppose des crédits budgétaires suffisants, et sont convenus qu'il fallait une volonté politique pour aller plus loin.</p>

Egalité entre hommes et femmes en politique

Objectif général

Parvenir à un partenariat entre hommes et femmes dans la vie politique en facilitant la tâche des femmes qui souhaitent accéder au Parlement et à la vie politique et y exercer une influence.

Objectif 1 : Produire des informations comparatives sur les femmes en politique

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Bases de données en ligne sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les femmes en politique – base constituée dans une perspective comparative et historique • les références bibliographiques concernant les femmes en politique • les commissions parlementaires compétentes pour les questions d'équité entre les sexes • les quotas pour les femmes en politique 	<p>Les parlementaires et autres utilisateurs de la base de données en savent plus sur les femmes en politique.</p>	<p>Données sur la fréquentation du site Web ventilées par région, domaine, page visitée, durée de la visite, etc.</p> <p>Nombre de liens avec la base de données et nombre de références aux données de l'UIP dans les médias, les bulletins parlementaires, les documents de recherche, etc.</p> <p>Résultats de l'enquête réalisée en ligne auprès des utilisateurs</p>	<p>La base de données sur les références bibliographiques concernant les femmes en politique a été actualisée toutes les semaines et contient maintenant près de 4 000 références bibliographiques. La base de données sur les commissions parlementaires compétentes pour les questions d'équité entre les sexes a été actualisée tout au long de l'année et contient à présent des informations sur une centaine de commissions parlementaires.</p> <p>Les données historiques sur les femmes en politique ont été vérifiées et complétées. La base de données, dont la conception a pris du retard, sera mise en service début 2011.</p> <p>L'UIP a continué à financer le site Web du projet sur les quotas, qui fournit des informations sur les quotas pour les femmes en politique. Elle a contribué à la mise à jour du site et au financement de la traduction en français.</p>

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Le site Web d'iKNOW Politics est tenu à jour et constamment enrichi et a une section arabe.</p>	<p>Des hommes et des femmes politiques, des membres de partis, des organisations internationales et des représentants de la société civile se servent de la documentation et des informations données pour stimuler les efforts visant à élargir la participation des femmes à la vie politique.</p> <p>On connaît mieux l'étendue de la participation des femmes à la vie politique.</p> <p>Meilleur accès à l'information sur les femmes en politique dans les Etats arabes, et communication suivie entre femmes aspirant à jouer un rôle politique dans la région</p>	<p>Données sur la fréquentation du site Web ventilées par région, domaine, page visitée, durée de la visite, et utilisation de la section arabe</p> <p>Nombre d'organisations renvoyant directement à la base de données ou en lien direct avec elle</p> <p>Nombre de cercles de discussion et taux de participation des membres sur une certaine durée</p>	<p>iKNOW Politics a vu augmenter le nombre de ses membres et des informations mises à disposition. Entre le 1^{er} janvier et le 18 juin 2010, on a recensé 298 659 visites et 532 664 consultations uniques; 1 550 documents sont téléchargeables à partir du site Web et 2300 articles d'information ont été affichés. Les utilisateurs inscrits étaient au nombre de 6100 fin 2010. Plus de 15 cercles de discussion ont été lancés sur le site Web.</p>
<p>Production d'une carte UIP-ONU sur les femmes en politique en 2010</p>	<p>La participation des femmes à la vie politique devient une question d'actualité qui suscite un intérêt accru.</p> <p>Les parlementaires et d'autres acteurs en savent plus sur les femmes en politique.</p>	<p>Nombre de langues dans lesquelles la carte est publiée</p> <p>Nombre d'exemplaires de la carte demandés</p>	<p>La carte de l'UIP et de l'ONU sur les femmes en politique a été produite dans les six langues de l'ONU et rendue publique en mars 2010. En anglais, elle a été initialement tirée à 6000 exemplaires. Fin juin 2010, il n'en restait plus un seul. Un millier d'exemplaires supplémentaires ont été tirés pour répondre à la demande. La conférence de presse, organisée à New York au siège de l'ONU pour présenter la carte, a eu un large retentissement dans les médias.</p>

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Publication, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, d'un rapport analytique annuel sur les avancées et reculs des femmes au parlement</p> <p>Statistiques fournies au PNUD pour le Rapport sur le développement humain et à la base de données constituée pour suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)</p>	<p>La situation des femmes dans les parlements suscite un intérêt accru.</p> <p>Les parlementaires, les hommes et femmes politiques, les décideurs, les médias, les organisations internationales et régionales et les instituts de recherche disposent d'informations accessibles sur la situation des femmes en politique.</p>	<p>Statistiques sur la fréquentation du site Web</p> <p>Nombre de références aux données de l'UIP dans les médias, bulletins parlementaires, rapports de recherche, etc.</p>	<p>Le rapport analytique annuel sur les avancées et reculs des femmes au parlement a été publié pour le 8 mars 2010. Les résultats de l'analyse ont été présentés lors d'une conférence de presse à l'ONU. On a recensé plus de 40 coupures de presse qui en font mention.</p> <p>La page consacrée aux statistiques sur les femmes au parlement est l'une des pages les plus visitées du site Web de l'UIP.</p> <p>L'UIP a continué à alimenter la base de données constituée pour suivre la réalisation des OMD et elle est considérée comme la source d'information sur les femmes dans les parlements. De plus, l'UIP est toujours la principale source d'information du Rapport du PNUD sur le développement humain pour ce qui est des femmes en politique. Elle a aussi fourni des informations au rapport du Forum économique mondial sur la disparité entre les sexes.</p> <p>Le Programme du partenariat entre hommes et femmes a reçu plus de 100 demandes directes de publications (d'un ou de plusieurs documents sur les femmes en politique).</p>

Objectif 2 : Aider les femmes à entrer au parlement et à le transformer

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
----------------------------	---------------	--------------------------------	--------------------------

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Organisation de séminaires de formation, mise à disposition d'outils de campagne et échange de données d'expérience</p>	<p>Les femmes sont bien informées sur les contraintes des campagnes électorales, leurs responsabilités et leur rôle politiques et le travail avec les partis, et apprennent ce qu'elles doivent savoir pour défendre leur candidature.</p>	<p>Des enquêtes qualitatives et des entretiens permettent aux participantes d'attribuer une note à leur formation et à la documentation distribuée Nombre de femmes élues.</p>	<p>Une retraite parlementaire a été organisée au Togo du 25 au 28 novembre 2010. Les femmes parlementaires y ont appris à s'exprimer en public, à plaider pour la parité, ainsi que les rudiments de la rédaction des lois. Des fonctionnaires parlementaires et des femmes d'organisations de la société civile assistaient aussi aux séances de formation.</p> <p>Les participantes ont discuté des mesures concrètes à prendre pour augmenter le nombre des filles inscrites dans les écoles. Elles se sont entendues sur la nécessité de veiller à l'adoption de mesures temporaires spéciales favorisant la participation des femmes en politique bien avant les élections, prévues pour 2012. Elles ont aussi inventorié les amendements à apporter pour éliminer les dispositions discriminatoires du Code de la famille.</p> <p>L'UIP a soutenu et financé l'organisation de consultations entre hommes et femmes politiques et leurs circonscriptions dans 5 provinces rwandaises. Ces consultations visaient à discuter avec les organisations féminines et les représentants locaux de projets de loi à l'étude au parlement qui avaient une incidence sur les femmes. Les parlementaires rwandais ont présenté les textes en question, recueilli les observations du public et ont fait en sorte qu'elles soient prises en compte dans le processus législatif au parlement. Les projets de loi en question concernaient les rapports entre les personnes et la famille, l'assurance maternité et la sécurité du travail. Une série de 5 consultations ont eu lieu en 2010.</p> <p>En coopération avec le PNUD, l'UIP a organisé un séminaire de renforcement des capacités pour hommes et femmes parlementaires en République démocratique du Congo du 10 au 12 novembre 2010. Les participants ont débattu des options qu'ont le parlement et ses membres pour faire mieux appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et promouvoir ainsi l'égalité des sexes. Les participants ont aussi étudié la budgétisation dans la perspective de l'égalité des sexes comme instrument au service de l'équité et de la justice et ont décidé d'entreprendre la révision du Code de la famille et du Code électoral afin d'en éliminer les dispositions discriminatoires, de soutenir un projet de loi sur la santé génésique et de favoriser la participation des femmes en politique par des mesures temporaires spéciales.</p>

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Séminaires régionaux pour les femmes parlementaires d'Etats sortant d'un conflit, des Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et des îles du Pacifique	Les femmes parlementaires sont en mesure d'établir un programme pour l'égalité des sexes et d'apporter au parlement des changements allant dans ce sens.	Des enquêtes qualitatives et des entretiens permettent aux participantes d'attribuer une note à leur formation et à la documentation distribuée. Niveau d'activité et participation des femmes au Parlement	La conférence annuelle des femmes parlementaires des Etats du Conseil de coopération du Golfe n'a pas eu lieu en 2010 en raison d'élections dans plusieurs pays de la région.

Objectif 3 : Favoriser la prise en compte du genre dans les travaux des parlements

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Recherches et consultations régionales sur des parlements attentifs aux besoins des deux sexes	Evaluation et recensement des lacunes et des bonnes pratiques	Nombre d'évaluations régionales effectuées; nombre de réponses reçues aux questionnaires régionaux	Cinq projets de recherche régionaux ont été menés à bien. Leurs conclusions seront présentées lorsque l'enquête sur les parlements attentifs aux besoins des deux sexes sera rendue publique à la 124 ^{ème} Assemblée au Panama.
Production d'un questionnaire sur la prise en compte de la dimension du genre dans les parlements et sur l'ouverture des parlements aux femmes en vue d'une enquête mondiale; établissement de lignes directrices pour des parlements attentifs aux besoins des deux sexes	Action parlementaire sur la prise en compte du genre Règles et procédures tenant compte des différences entre les sexes et création de commissions parlementaires sur les questions d'équité entre les sexes	Echos positifs sur l'utilité de l'enquête Demandes d'assistance et de soutien émanant des parlements	Le rapport de l'enquête sera rendu public à la 124 ^{ème} Assemblée au Panama en 2011.
Convocation d'une conférence internationale annuelle pour les membres des commissions parlementaires traitant de l'équité entre les sexes	Création de commissions parlementaires chargées de traiter des questions d'équité entre les sexes ou soutien à celles qui existent déjà pour qu'elles puissent s'en saisir	Des enquêtes qualitatives et des entretiens permettent aux participantes d'attribuer une note aux séminaires et à la documentation distribuée. Débats sur les questions d'équité entre les sexes dans les commissions parlementaires	Cette activité ne s'est pas concrétisée faute de financement.

Objectif 4 : Aider les parlements à aborder des sujets importants touchant à l'équité entre les sexes

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
---------------------	--------	-------------------------	-------------------

<p>Séminaires régionaux et nationaux et formation sur la violence envers les femmes</p> <p>Aide à la rédaction de lois sur la violence envers les femmes</p>	<p>Parlementaires et fonctionnaires du parlement comprennent la violence dont les femmes sont victimes et apprennent, par des exemples pratiques, quelles mesures ils peuvent prendre pour la réduire.</p>	<p>Les participants se disent satisfaits des séminaires et de la documentation distribuée.</p> <p>Initiatives parlementaires visant à réduire la violence infligée aux femmes</p>	<p>Deux séminaires régionaux ont été organisés pour les parlements latino-américains (sur la mise en application des lois contre la violence infligée aux femmes) et les parlements arabes (sur la CEDAW et la violence envers les femmes). Ces réunions ont mis en lumière des initiatives réelles prises par les parlements pour juguler la violence infligée aux femmes. Les parlements arabes ont jugé prioritaires des lois sur la violence infligée aux femmes. Les parlements latino-américains ont recensé des mécanismes garantissant la mise en application des lois contre cette violence, en particulier l'examen du budget dans la perspective de l'égalité des sexes et l'évaluation de l'impact des lois au moyen d'indicateurs appropriés.</p> <p>Au niveau national, l'UIP a prêté assistance au Parlement libanais et au Parlement des Maldives où des projets de loi sur la violence familiale étaient à l'étude. Au Liban, l'UIP a organisé une journée de discussion qui a été pour les parlementaires libanais et les représentants de la société civile l'occasion d'échanger leurs connaissances et de confronter leurs expériences avec des experts internationaux et des parlementaires d'autres pays. Aux Maldives, l'Union a chargé trois experts de rédiger des observations et des recommandations sur le projet de loi relatif à la violence familiale. Leur rapport a été étudié par la commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi.</p> <p>Au Mali, un atelier de formation sur la violence infligée aux femmes a suscité une prise de conscience chez les parlementaires et a mis en évidence l'urgence de légiférer sur les mutilations génitales féminines (MGF). Deux missions parlementaires de vulgarisation ont été réalisées en 2010 dans différentes régions du pays. Elles ont marqué le début d'un processus de sensibilisation et de consultation qui vise à préparer le public au débat qui doit avoir lieu au parlement sur un projet de loi relatif aux MGF.</p> <p>Le 25 novembre 2010, l'UIP a lancé aux parlements un appel à la mobilisation sur le thème <i>Construire des partenariats contre la violence faite aux femmes</i>. 25 parlements ont organisé une cinquantaine de manifestations pour amplifier leur action dans ce domaine.</p> <p>Parmi les autres activités de sensibilisation, il importe de mentionner la manifestation organisée en marge de la 54^{ème} session de la Commission de la condition de la femme sur l'application des lois contre la violence envers les femmes et le rôle des parlements, et la séance spéciale qui a eu lieu lors de la 122^{ème} Assemblée de l'UIP sur le thème <i>Combattre la violence envers les femmes, en mettant l'accent plus particulièrement sur les femmes dans les lieux de détention et les prisons</i>.</p> <p>L'UIP, le Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des filles, l'Organisation internationale pour les migrations et le Canton de Genève ont organisé une réunion-débat, à laquelle ont assisté plus de 250 personnes, sur l'action menée par les hommes pour mettre fin à ces pratiques, ainsi qu'une exposition sur les MGF. Une vidéo a été aussi produite sur le rôle des hommes et projetée à cette occasion.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Séminaire technique annuel sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et ses protocoles facultatifs</p> <p>Révision et actualisation du guide sur la CEDAW à l'usage des parlementaires</p> <p>Rapports au Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur la participation des parlements à l'établissement des rapports nationaux</p>	<p>Parlementaires et fonctionnaires du parlement comprennent la CEDAW et acquièrent des outils pratiques pour la mettre en œuvre.</p> <p>Les parlements s'impliquent davantage dans l'établissement des rapports sur l'application de la CEDAW.</p> <p>Le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes suit de plus près la part prise par les parlements à l'établissement des rapports nationaux.</p>	<p>Echos positifs des parlementaires, des fonctionnaires des parlements et d'autres lecteurs sur l'utilité du guide</p> <p>Nombre de débats sur la CEDAW dans les parlements des Etats tenus de présenter des rapports</p> <p>Niveau de participation des parlements à l'établissement des rapports</p>	<p>Des parlementaires de plus de 40 pays ont participé au huitième séminaire parlementaire annuel sur les droits des femmes, axé en 2010 sur la manière d'aborder la discrimination dans la loi. Le séminaire a été organisé par l'UIP et le Haut-Commissariat pour les droits de l'homme (HCDH).</p> <p>L'UIP a présenté un rapport à chacune des sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Les réponses obtenues soulignent que les parlements sont peu associés à l'établissement des rapports au Comité.</p> <p>Le Guide sur la CEDAW à l'usage des parlementaires n'a été ni révisé ni actualisé, faute de financement.</p>
<p>Organisation d'une journée parlementaire à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme (ONU)</p>	<p>Les parlementaires sont sensibilisés au travail de l'ONU sur les questions d'équité entre hommes et femmes et y apportent leur contribution.</p>	<p>Nombre de participants présents et leur degré de satisfaction</p>	<p>En tout ,140 parlementaires ont participé le 2 mars 2010 à la réunion parlementaire organisée en marge de la session de la Commission de la condition de la femme. La réunion, qui avait pour thème <i>Faire respecter l'égalité des sexes et les droits des femmes quinze ans après Beijing : Le rôle des parlements</i>, s'est intéressée aux résultats obtenus au plan national quinze ans après Beijing en ce qui concerne les droits des femmes. Elle a traité en particulier de la manière dont les parlements ont accompagné le changement au niveau national et des mécanismes parlementaires qui ont été et peuvent être utilisés pour poursuivre la mise en œuvre des engagements pris à Beijing. A ce titre, la réunion a permis de nourrir les débats de la Commission de la condition de la femme.</p>

Objectif 5 : Valoriser le travail et l'apport des femmes aux Assemblées de l'UIP et promouvoir le dialogue entre hommes et femmes

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Organisation des sessions de la Réunion des femmes parlementaires, du Comité de coordination des femmes parlementaires et du Groupe de partenariat entre hommes et femmes	Prise en compte des questions d'équité entre les sexes dans les travaux des assemblées de l'UIP Confrontation d'expériences et établissement de relations entre femmes parlementaires	Nombre de participants Nombre d'amendements adoptés aux projets de résolution	En tout, 120 femmes de 74 pays ont participé à la Réunion annuelle des femmes parlementaires (Bangkok, avril). Elles ont proposé des amendements au projet de résolution intitulé <i>Coopération et responsabilité partagée dans la lutte mondiale contre la criminalité organisée, notamment le trafic de drogues, la vente illicite d'armes, la traite des êtres humains et le terrorisme transfrontière</i> . La plupart des amendements proposés ont été adoptés. Le Comité de coordination des femmes parlementaires s'est réuni deux fois en 2010, aux 122 ^{ème} et 123 ^{ème} Assemblées de l'UIP. Le Groupe du partenariat entre hommes et femmes a, lui aussi, siégé à chacune des deux Assemblées et a entendu la délégation du Yémen.

Relations extérieures

Objectif général

Etablir des partenariats stratégiques avec des organisations internationales, en particulier l'ONU, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les institutions de Bretton Woods, des fondations, des groupes de réflexion et des institutions non gouvernementales reconnus, resserrer les relations avec le Congrès des Etats-Unis et avec les organisations parlementaires, régionales et autres, et faire mieux connaître le travail de l'UIP au public

Objectif 1 : *Consolider les relations de travail avec les Nations Unies et exploiter de nouvelles possibilités de coopération*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
S'acquitter du mandat énoncé dans les précédentes résolutions de l'Assemblée générale sur la coopération entre l'UIP et l'ONU et conduire le processus jusqu'à la prochaine résolution en 2010, qui devrait marquer une évolution radicale de la nature des relations entre l'ONU et l'UIP	Reconnaissance et soutien accrus des parlements et des Etats membres de l'ONU Consolidation des relations entre l'UIP et l'ONU	Nouvelle résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies très explicite sur la coopération entre l'UIP et l'ONU Présence régulière de parlementaires dans les délégations nationales aux grandes conférences de l'ONU	Le 13 décembre 2010, l'Assemblée générale a adopté par consensus une résolution explicite et ambitieuse (A/65/123), présentée à l'initiative de 90 Etats membres. On constate une participation plus régulière de parlementaires, qui figure sous forme de principe et de recommandation dans la nouvelle résolution de l'Assemblée générale.
Faciliter la participation de hauts fonctionnaires de l'ONU aux assemblées de l'UIP et à la Commission UIP des Affaires des Nations Unies	Les Membres de l'UIP connaissent mieux les travaux de l'ONU et les parlements contribuent davantage à l'exécution des engagements internationaux	Au moins deux hauts fonctionnaires de l'ONU à chaque Assemblée Echos positifs des Membres de l'UIP	Plusieurs hauts fonctionnaires de l'ONU étaient présents à la fois à l'Assemblée de Bangkok en avril (notamment trois chefs d'institution et quatre directeurs régionaux) et à l'Assemblée de Genève en octobre (dont un chef d'institution, un Haut Représentant du Secrétaire général et un Sous-Secrétaire général de l'ONU). Echos positifs de divers Membres de l'UIP, qui témoignent d'une sensibilisation et d'un désir accrus de suivre l'exécution des engagements internationaux (comme le montre un exemple concret, celui de la ratification du TICE)
Consultation et coordination régulières entre l'UIP et l'ONU	Coordination de haut niveau avec des représentants de l'ONU sur un plan d'action commun ONU-UIP préluant à de nouvelles initiatives, dont des réunions des chefs de secrétariat (en application de la résolution A/63/24)	Une ou plusieurs nouvelles initiatives concrètes	L'établissement du rapport bisannuel du Secrétaire général de l'ONU sur la coopération entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP, ainsi que la préparation de la contribution du Secrétaire général de l'ONU à la Troisième Conférence mondiale des présidents de parlement, ont donné lieu à des consultations à l'échelle du système de l'ONU.

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Poursuite des échanges de travail avec le PNUD, la Commission de consolidation de la paix, UNIFEM et d'autres institutions ou organes du système des Nations Unies établis à New York</p>	<p>Relations plus étroites avec des interlocuteurs compétents et avantages mesurables pour les parlements membres Consolidation des initiatives communes déjà en cours</p>	<p>Les projets lancés en 2009 auront pris corps tels que la facilité de la CDDE dans la région de l'Asie-Pacifique. Nouvelle initiative commune dans le domaine de la consolidation de la paix et/ou de la démocratie</p>	<p>Consultations avec des fonctionnaires de l'ONU et des représentants de haut niveau du Libéria en déplacement à New York (chef de l'Etat, Président <i>pro tempore</i> du Sénat, nouvel ambassadeur auprès des Nations Unies) à propos d'un programme commun (UIP-ONU/ Commission de consolidation de la paix) de soutien au Parlement du Libéria (mission sur place à envisager) Première rencontre et consultations avec la Présidente Michelle Bachelet, récemment nommée à la tête d'ONU Femmes, au sujet d'un nouveau programme de travail commun. Accord conclu avec le PNUD et commencement du travail commun sur le Rapport mondial sur les parlements, qui doit paraître en 2011 Nouveau protocole d'accord, plus complet, signé avec le PNUD Démarrage d'une nouvelle coopération avec la Campagne du Millénaire, que dirige le PNUD</p>

Objectif 2 : Amplifier la voix de l'UIP à l'ONU et rendre plus sensible la présence politique de l'UIP à l'ONU

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Interventions régulières de l'UIP aux réunions et sessions de l'ONU, notamment à la session annuelle de l'Assemblée générale, aux sessions de la Commission de consolidation de la paix, du Conseil économique et social et de ses commissions, au Forum pour la coopération en matière de développement, à la réunion d'examen sur le sida et au Sommet de 2010 sur les OMD</p>	<p>Le soutien des parlements aux activités de l'ONU est mis en lumière, de même que le rôle qu'ils jouent dans l'exécution des engagements internationaux</p>	<p>Dix interventions; au moins trois rapports ou résolutions de l'ONU mentionnant le travail de l'UIP ou le rôle des parlements/ parlementaires</p>	<p>Au siège de l'ONU seulement, l'UIP a fait une douzaine de déclarations.</p> <p>Au moins une demi-douzaine de rapports et de résolutions de l'ONU font état des travaux de l'UIP et du rôle des parlements, notamment le document final du Sommet de l'ONU sur les OMD (septembre 2010), la résolution sur les modalités de la Conférence d'examen de 2011 sur le VIH/sida, le rapport du Secrétaire général et la résolution de l'Assemblée générale sur la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA, le rapport de l'ONU sur la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et le rapport de la session de la Commission de la condition de la femme.</p> <p>Forte participation de parlementaires aux grandes réunions et manifestations de l'ONU, notamment à la session annuelle de la Commission de la condition de la femme, au Forum du Conseil économique et social pour la coopération en matière de développement, au Sommet des OMD, à la Conférence d'examen des Nations Unies sur la non-prolifération nucléaire, ainsi qu'à la Conférence des Parties sur les changements climatiques (CdP 16)</p> <p>L'UIP a continué à participer en qualité de membre aux réunions interinstitutions préparant la Quatrième Conférence sur les PMA (2011); aux travaux du groupe consultatif de l'ONU sur la coopération au développement, et du comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix.</p>
<p>Expérience de l'UIP mise à profit sur des points importants du programme de réforme de l'ONU, en particulier sur la revitalisation de l'Assemblée générale</p>	<p>L'influence exercée sur le processus de réforme de l'ONU est telle que les parlements y sont davantage associés.</p>	<p>Au moins une recommandation ou une idée de l'UIP reprise par l'ONU</p>	<p>Décision officielle adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies (A/65/123), selon laquelle l'ONU travaillera plus systématiquement avec l'UIP pour que les grandes délibérations et conférences de l'ONU examinant la tenue des engagements internationaux aient une composante parlementaire et que les parlements y apportent leur contribution</p>

<p>Trois manifestations à l'ONU permettant aux parlements de contribuer au programme de travail de l'ONU (une séance d'information pour les parlementaires assistant au segment de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre, une réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence d'examen de 2010 sur le TNP et une autre réunion thématique pendant l'année)</p>	<p>Interaction directe entre parlementaires, fonctionnaires de l'ONU et représentants permanents</p>	<p>Assistance nombreuse Débat de fond Résultats intéressants distribués aux parlements nationaux et aux Etats membres de l'ONU</p>	<p>Trois manifestations ont été organisées en 2010 comme prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la première réunion parlementaire jamais tenue à l'occasion du Forum annuel de l'Alliance des civilisations – où l'assistance était nombreuse et qui a eu un impact direct sur le document final du Forum - une réunion sur la non-prolifération, dans laquelle le Secrétaire général de l'ONU s'est personnellement impliqué (discussions de fond, résumés de rapports largement diffusés auprès des parlements nationaux et des Etats membres de l'ONU) - une réunion parlementaire au Sommet de l'ONU sur les OMD, qui a donné lieu à de fructueux échanges d'expériences et à des discussions intéressantes sur la voie à emprunter à l'avenir.
<p>Suivi des sessions parlementaires tenues à l'occasion des grandes conférences internationales, en l'occurrence sur la crise économique et financière mondiale (New York, juin 2009) et les changements climatiques (Copenhague, décembre 2009)</p>	<p>Meilleure connaissance des dossiers et suivi parlementaire plus significatif Contribution des parlements à la formulation et à la mise en œuvre de solutions</p>	<p>Publication spécialisée à l'usage des parlementaires Echos positifs sur les initiatives parlementaires</p>	<p>Avec l'ONU/Stratégie internationale de prévention des catastrophes, l'UIP a publié un Kit d'information à l'usage des parlementaires <i>Réduction des risques de catastrophe : un instrument pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement</i>. Avec le soutien du PNUD, l'UIP et le Congrès mexicain ont organisé une réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence de Cancún sur les changements climatiques (CdP16/CMP6). Le document final de la réunion a été transmis au Président de la Conférence des Nations Unies. Tous les parlements ont été invités à donner suite aux recommandations de la réunion sur l'action législative attendue dans la lutte contre les changements climatiques.</p>
<p>Audition parlementaire commune ONU-UIP</p>	<p>L'apport des parlements alimente directement la prise de décision de l'ONU sur des questions internationales d'actualité.</p>	<p>Assistance nombreuse Bon débat Satisfaction des participants Rapport final publié comme document officiel de l'ONU; au moins une conclusion reprise à son compte par l'ONU</p>	<p>Quelque 200 participants de plus de 50 parlements et de 5 organisations parlementaires régionales y ont assisté Sujets de fond inscrits à l'ordre du jour, intervenants de qualité, bon débat Haut niveau de satisfaction, comme en témoignent les réponses au questionnaire d'évaluation Résumé du rapport finalisé, traduit dans les six langues officielles de l'ONU et distribué tant à l'Assemblée générale qu'au Conseil économique et social. Les résultats servent de contribution parlementaire à la réflexion du Président de l'Assemblée générale sur le sujet qu'il juge prioritaire, la gouvernance économique mondiale et la responsabilité.</p>

<p>Deux réunions du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies, qui donne des orientations de politique générale et indique quel soutien apporter</p>	<p>Contrôle parlementaire renforcé de la réforme de l'ONU Conclusions et propositions parlementaires intégrées aux travaux de l'ONU</p>	<p>Un rapport annuel présenté à l'ONU; échos positifs et participation plus large des parlements aux travaux de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies</p>	<p>Le rapport de la Commission UIP a été présenté aux Nations Unies, et a directement contribué à l'adoption d'une résolution explicite de l'Assemblée générale qui demande elle aussi un débat en 2011 sur la "coopération entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire". Le nouveau Groupe consultatif, constitué en 2010, s'est réuni deux fois au cours du deuxième semestre pour aider à établir le programme de travail à venir.</p>
<p>Mission du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies tendant à évaluer la réussite de l'approche "Unis dans l'action", soit les efforts d'intégration des opérations de l'ONU sur le terrain</p>	<p>Meilleure connaissance des opérations de l'ONU sur le terrain et de leur réorganisation actuelle, entreprise en vue d'une plus grande efficacité générale et d'un meilleur alignement sur les plans de développement nationaux</p>	<p>Qualité du rapport final de la mission sur le terrain; au moins une proposition adoptée par la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et présentée à l'ONU</p>	<p>La mission sur le terrain a été retardée, le nouveau Groupe consultatif n'ayant pas été constitué avant octobre 2010. Les préparatifs d'une mission sur le terrain et d'une étude comparative sur la cohérence à l'échelle du système ont commencé pendant le premier trimestre 2011.</p>
<p>Suivi des sessions parlementaires tenues à l'occasion des grandes conférences internationales, en l'occurrence sur la crise économique et financière mondiale (New York, juin 2009) et les changements climatiques (Copenhague, décembre 2009)</p>	<p>Meilleure connaissance des dossiers et suivi parlementaire plus significatif Contribution des parlements à la formulation et à la mise en œuvre de solutions</p>	<p>Publication spécialisée à l'usage des parlementaires Echos positifs sur les initiatives parlementaires</p>	<p>La contribution des parlements à la réalisation des OMD a fait l'objet de trois publications qui ont été distribuées à l'ONU : une analyse des travaux accomplis au cours de la décennie; une étude comparative de la manière dont les parlements prennent en compte les OMD dans leurs travaux; les résultats d'une enquête menée au travers d'entretiens avec des parlementaires sur leur attitude face aux OMD. Aperçu général des progrès et des reculs enregistrés depuis dix ans dans la réalisation des objectifs du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés (PMA). Efforts communs déployés par l'ONU et l'UIP pour associer les parlements à l'examen national des engagements relatifs aux PMA. Organisation en octobre 2010 d'une session parlementaire spéciale pour rédiger un texte qui sera la contribution parlementaire au Sommet de 2011 sur les PMA</p>

Objectif 3 : Renforcer la capacité de membres de commissions parlementaires à traiter des questions du commerce international et à suivre les négociations de l'OMC par le biais de la Conférence parlementaire sur l'OMC

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Selon les progrès des négociations du Cycle de Doha, tenue d'une session de la Conférence parlementaire sur l'OMC, soit isolée, soit à l'occasion d'une grande manifestation de l'OMC	Dialogue approfondi entre parlementaires et négociateurs de l'OMC tendant à donner plus de transparence aux travaux de l'OMC et à imprimer une impulsion politique aux négociations du Cycle de Doha	Nombre de parlements représentés à la session, document final traitant de questions de fond, influence sur les négociations de l'OMC	Les négociations du Cycle de Doha étant toujours bloquées, il n'y a pas eu de session de la Conférence parlementaire sur l'OMC. Toutes les activités touchant au commerce sont passées par le Comité de pilotage de la Conférence (voir ci-dessous).
Deux réunions du Comité de pilotage de la Conférence, dont l'une au moins est accueillie par l'UIP	Elaboration d'une stratégie efficace vis-à-vis de l'OMC et son application lors des séances plénières de la Conférence et d'activités connexes	Assistance nombreuse, débat de fond, décisions intelligentes	Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC a tenu deux sessions, en juin et septembre. Les membres du Comité ont été informés de l'état actuel des négociations du Cycle de Doha par des négociateurs de haut niveau, dont le Directeur général de l'OMC en personne.
Réunion parlementaire organisée par l'UIP dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC	Contribution parlementaire active aux délibérations de cette manifestation de l'OMC bien connue du public.	Les parlementaires sont nombreux à y assister et viennent d'Europe mais aussi d'autres pays.	L'UIP et le Parlement européen ont organisé, dans le cadre du Forum public de l'OMC, une réunion-débat parlementaire qui a été l'une des manifestations les mieux suivies du Forum.
Base de données sur les organes parlementaires spécialisés dans le commerce international	Actualisation régulière des données en ligne, en particulier des coordonnées des personnes à contacter	Informations actualisées sur le plus grand nombre possible de parlements	Les informations ont été régulièrement actualisées sur la base des réponses reçues des parlements nationaux.

Objectif 4 : Progrès mesurables sur la voie d'une réadmission du Congrès des Etats-Unis à l'UIP

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Consolider les relations avec le Congrès, en particulier par l'intermédiaire du secrétariat de la Présidente et de la Commission des affaires étrangères	Progrès sur la voie de l'adoption d'une loi sur la réaffiliation du Congrès à l'UIP	Dialogue plus nourri, par correspondance et lors de rencontres, avec des membres du Congrès Une contribution de fond à une publication de l'UIP Augmentation du nombre d'adresses électroniques correspondant au Congrès des Etats-Unis dans la base de données "contacts" de l'UIP	Augmentation du nombre de contacts, tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants Loi adoptée en avril 2010 par la Commission sénatoriale des relations extérieures autorisant le retour du Congrès des Etats-Unis dans le giron de l'UIP. Cette loi doit cependant être encore adoptée par l'ensemble du Congrès. Contribution des Etats-Unis aux travaux réalisés par l'UIP dans le domaine de la représentation politique des minorités et des populations autochtones
Efforts tendant à amener des membres du Congrès à participer aux assemblées de l'UIP, aux travaux de ses commissions et à ses réunions spécialisées	Participation d'une délégation des Etats-Unis à la 122 ^{ème} Assemblée (Bangkok); participation individuelle de représentants à des réunions de l'UIP (par ex. l'Audition annuelle à l'ONU)	Echos positifs des membres du Congrès ayant participé aux réunions et travaux de l'UIP	Les Etats-Unis ont participé en 2010 aux deux Assemblées de l'UIP (membre du Congrès, Secrétaire général de la Chambre, fonctionnaires du Congrès). Les échos reçus ont été globalement positifs.
Deux réunions de l'UIP organisées au Congrès des Etats-Unis sur une question internationale présentant un intérêt particulier	Les participants connaissent mieux le travail de l'UIP et les questions internationales étudiées	Echos positifs des participants. Au moins un article dans la presse locale de Washington	Une manifestation tenue au Capitole en mars 2010 sur l'émancipation politique des femmes – échos très positifs Aucune manifestation n'a été organisée pendant l'automne à cause des élections de mi-mandat, qui ont entraîné un changement à la tête de la Chambre des représentants et ont empêché l'adoption d'un nouveau projet de loi de finances pour 2011, ce qui retarde encore la réadmission des Etats-Unis à l'UIP.

Objectif 5 : *Etablir des contacts utiles avec les institutions financières internationales (IFI). Développer les relations avec des fondations et des groupes de réflexion qui puissent financer des activités de l'UIP*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Efforts tendant à établir une communication et des relations de coopération régulières avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international</p>	<p>Débuts d'une dimension parlementaire dans les institutions financières internationales</p>	<p>Une activité commune Participation des IFI à au moins deux réunions ordinaires de l'UIP</p>	<p>Le Vice-Président de la Banque mondiale a participé à une réunion-débat sur les OMD à la Troisième Conférence des présidents de parlement; de hauts fonctionnaires du FMI sont intervenus dans une réunion-débat sur la gouvernance économique mondiale à l'Audition parlementaire de 2010 à l'ONU.</p> <p>Les éléments d'un plan de travail commun ont été dégagés. L'exécution commencera début 2011, avec la participation de bureaux de la Banque dans différents pays du monde.</p> <p>Participation de l'UIP à l'atelier organisé par la Banque pour les parlementaires à l'occasion de la session de printemps du Conseil à Washington</p>
<p>Recherche de nouvelles occasions de coopérer avec des fondations et des groupes de réflexion qui puissent financer des activités de l'UIP</p>	<p>Propositions de projet spécifiques à réaliser dans divers domaines en coopération avec des partenaires extérieurs</p> <p>Des groupes de réflexion reconnus participent davantage aux activités de l'UIP, notamment sur le terrain</p>	<p>Une initiative nouvelle Participation régulière aux auditions et aux réunions-débats organisées pendant les assemblées de l'UIP</p>	<p>Les négociations se sont poursuivies avec la CNUCED pour obtenir pour l'UIP un statut d'observateur satisfaisant. Une décision officielle à ce sujet devrait être prise par le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED début 2011.</p> <p>Un expert de la CNUCED a participé à la 122^{ème} Assemblée de l'UIP en qualité de conférencier invité. De son côté, l'UIP a aidé la CNUCED à trouver des panélistes parmi les parlementaires, lesquels ont participé au Symposium public annuel de la CNUCED.</p> <p>Trois représentants de groupes de réflexion sont intervenus dans diverses réunions-débats lors de l'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies.</p> <p>De même, les réunions-débats organisées pendant les Assemblées de printemps et d'automne de l'UIP comptaient parmi leurs intervenants des représentants de groupes de réflexion et d'organisations de la société civile.</p>

Objectif 6 : Faire en sorte que l'UIP jouisse d'une plus grande notoriété auprès des parlements et des organisations parlementaires, des milieux officiels nationaux et internationaux, des médias et du grand public

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Réorganisation des services d'information et de communication de l'UIP dans le sens des recommandations du rapport Saatchi & Saatchi de 2005 et du rapport Bunting de 2009	Stratégie de l'UIP recentrée et plus efficace en matière de communication Les outils de communication modernes (électroniques) sont mieux utilisés et leur emploi généralisé	Les recommandations qui peuvent être appliquées dans les limites des budgets disponibles le sont Le nom de l'UIP est mieux connu Contacts pour nourris et plus réguliers avec les parlementaires, le personnel des parlements et les partenaires internationaux	Les organes directeurs de l'UIP ont fait leur la stratégie de communication et ont approuvé la nouvelle structure, qui comprend une unité séparée, placée sous la responsabilité d'un directeur de la communication. En attendant l'issue de la procédure officielle de recrutement, le poste de directeur est provisoirement occupé par un membre de la Direction.
Révision du format, du contenu et de la distribution des publications d'information (Monde des Parlements, e-Bulletin) dans le sens des recommandations des rapports Saatchi & Saatchi et Bunting	Les points de vue de l'UIP et les informations concernant les événements survenus dans les milieux parlementaires sont diffusés de manière efficace, à un public ciblé	Communication plus nourrie entre l'UIP et ses interlocuteurs	Les rapports Saatchi et Bunting plaident tous deux pour un usage plus sélectif des publications de l'UIP, afin qu'elles ressortent de la masse produite par les organisations internationales. L'UIP progresse dans ce sens lentement mais sûrement. Le rapport d'activité annuel est devenu une publication plus courte et plus accessible qui sert maintenant de brochure d'information générale. Le Monde des Parlements a été abandonné. D'autres publications telles que le Panorama des élections parlementaires sont plus vivantes et moins prolixes.

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Activités pour la presse et opérations de relations publiques à l'occasion des principales Journées internationales telles que celles des femmes et de la démocratie</p>	<p>Les travaux de l'UIP sur ces questions sont mieux connus du grand public Notoriété accrue de l'UIP</p>	<p>Nombre d'articles dans les journaux ou de reportages télévisés Réactions positives</p>	<p>La Journée internationale des femmes, la Journée internationale de la démocratie, la Journée mondiale contre le sida et d'autres ont été marquées par des communiqués de presse, des déclarations publiques du Président de l'UIP, des sections spéciales sur le site Web avec des clips vidéos, des affiches, des articles dans des revues, des drapeaux flottant sur la façade du siège de l'UIP etc. Pour la Journée internationale de la démocratie, un commentaire du Président a été publié en face de l'éditorial dans des journaux de deux continents et les trois Journées (comme d'ailleurs la Journée internationale contre la violence envers les femmes et d'autres) ont été l'occasion pour les médias de publier un grand nombre d'articles.</p>
<p>Organisations de manifestations pour les médias pendant les Assemblées de l'UIP, la Troisième Conférence des présidents de parlement et la Conférence parlementaire annuelle sur l'OMC</p>	<p>Le nom de l'UIP est plus souvent cité dans la presse nationale et internationale</p>	<p>Nombre de mentions dans la presse internationale Réactions positives</p>	<p>Ces réunions ont donné lieu à diverses activités intéressant les médias. Ce fut tout particulièrement le cas pour la Troisième Conférence des présidents de parlement, qui a été intégralement filmée pour des chaînes de télévision nationales et qui a été l'occasion d'interviews en direct avec des parlementaires en vue affichées sur le blog UIP de la conférence, d'interviews sur Euronews, d'un point de presse avec le Président de l'UIP et le Secrétaire général de l'ONU, etc.</p>
<p>Stand multifonctions présentant les publications de l'UIP, renseignant sur ses activités et permettant de s'abonner à l'e-Bulletin Exposition mettant en lumière un domaine d'activité spécifique de l'UIP</p>	<p>Les délégués aux Assemblées de l'UIP comprennent mieux le mandat et les activités de l'Organisation</p>	<p>Nombre de visiteurs au stand ou à l'exposition (moyenne journalière) Nombre de brochures emportées par les visiteurs Nombre d'abonnements aux publications de l'UIP</p>	<p>Le stand a été fabriqué et est utilisé aux Assemblées de l'UIP. Une exposition spéciale a été organisée pour la Troisième Conférence des présidents de parlement; elle occupait une centaine de mètres dans le bâtiment de l'ONUG et les divers secteurs d'activité de l'UIP y étaient représentés par des drapeaux, des affiches et des prospectus. Elle a reçu un millier de visiteurs par jour.</p>

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Réunions de l'UIP mises à la disposition de diffuseurs parlementaires</p> <p>Personnalités de l'UIP prêtes à se laisser interviewer par les médias</p> <p>Rédaction de communiqués de presse et d'autres annonces, en gardant à l'esprit la nécessité de réduire le nombre des communiqués tout en améliorant le contenu</p>	<p>Les journalistes, la radio, la télévision et la presse s'intéressent davantage aux activités de l'UIP</p> <p>Bonnes relations avec les diffuseurs publics, l'UER, les chaînes parlementaires de radio et de télévision et d'autres médias</p>	<p>Au moins une réunion de l'UIP diffusée intégralement ou en partie sur une chaîne de télévision parlementaire</p> <p>Au moins dix interviews organisées</p> <p>Augmentation du nombre de contacts établis avec des médias hors de New York et de Genève</p> <p>Un sujet discuté par l'UIP est repris et traité en profondeur par un média prestigieux et guide d'opinion</p>	<p>Un projet est en discussion avec l'Union européenne de radio-télévision : il s'agit de créer, sous la bannière de l'UIP, une plateforme de partage de contenu qui distribuerait des extraits d'émissions télévisées de chaînes parlementaires.</p> <p>La question des restrictions aux voyages liées au VIH, qui était à l'ordre du jour de l'Assemblée de Bangkok, a été traitée en profondeur par les médias en 2010. Le Président de l'UIP a été interviewé dans des émissions de radio de divers pays de la région, de la Thaïlande à l'Australie, et de nombreux articles ont été publiés dans la presse écrite et sur Internet. Cette opération a été complétée par un déjeuner spécial réunissant les présidents de parlement des pays où une réforme de la législation s'imposait.</p> <p>La Journée internationale des femmes a donné lieu elle aussi à de nombreuses interviews radiophoniques et à la publication d'articles dans les médias. L'UIP a été reconnue à cette occasion pour son expertise sur les femmes en politique.</p>
<p>Trois missions de la chargée de l'information sur le terrain</p> <p>Production d'un documentaire vidéo avec des images filmées sur le terrain</p>	<p>Interviews d'éminentes personnalités et film montrant des activités de l'UIP sur le terrain</p> <p>Publicité des activités de l'UIP</p>	<p>Production vidéo utile</p> <p>Nombre de projections, de demandes concernant le documentaire</p>	<p>Une vidéo promotionnelle sur l'UIP est en préparation et sera prête sous peu. Pour des raisons économiques, il est préférable d'engager des professionnels locaux pour filmer en vidéo plutôt que d'envoyer du personnel de Genève et divers tarifs ont été négociés dans ce but avec l'Agence France Presse.</p>

Objectif 7 : Améliorer et développer encore le site Web de l'UIP et les bases de données en ligne

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Amélioration fonctionnelle et graphique de la page d'accueil et d'autres pages essentielles servant de points d'accès au site</p>	<p>Conception plus attrayante et mieux adaptée aux besoins des parlementaires, des fonctionnaires des parlements, des politologues et du grand public</p>	<p>Nombre de visites en hausse, réactions positives de la part des utilisateurs</p>	<p>Le nombre des visites au site Web de l'UIP a augmenté en 2010 de 33,6 % par rapport à l'année précédente. Une révision complète du site est en cours et les sections énumérées sous cet objectif renvoient toutes à des aspects différents du projet.</p>

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Conception nouvelle des sections obsolètes du site	Présentation plus hétérogène de toutes les sections, meilleure utilisation des illustrations, des photos et des figures	Conception au goût du jour, navigation interne facilitée, pages plus rapidement téléchargées	Travaux en cours
Création de nouvelles sections selon les besoins	Couverture complète de tous les domaines d'activité de l'UIP, traditionnels ou plus récents	Priorité est donnée aux sections touchant le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'enfant.	La création de ces sections dépend d'un plan d'ensemble pour la conception du site.
Recherche d'informations facilitée sur le site	Utilisation d'outils de navigation perfectionnés, notamment d'une carte du site et de menus contextuels	Réactions positives des utilisateurs	Des menus de navigation perfectionnés et des listes de documents figurent sur les pages Web correspondant à toutes les grandes manifestations de l'UIP.
Diffusion sur le Web de réunions de l'UIP	Diffusion en direct ou en différé de manifestations publiques de l'UIP tenues à son Siège ou ailleurs	Réalisation d'au moins deux transmissions	L'UIP a préféré créer des blogs pour ses manifestations spéciales plutôt que les diffuser sur le Web pour des raisons notamment économiques. La Conférence de 2010 des présidents de parlement et l'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies ont été couvertes par des blogs.
Meilleur fonctionnement des bases de données en ligne	Optimisation des interfaces entre les questions et les résultats des recherches, en particulier pour permettre une analyse comparative et l'exportation de données de PARLINE; actualisation de modules thématiques	Nombre d'utilisateurs en butte à des difficultés dans leur recherche de données	Travaux en cours
Introduction progressive d'un système de gestion du contenu multi-utilisateurs.	Plus grande efficacité de l'équipe chargée de la conception du site Web	Mises à jour plus fréquentes, contenu plus diversifié	L'introduction d'un système de gestion du contenu multi-utilisateurs dans le cadre de la révision du site permettra au personnel de l'UIP, en particulier aux chargés de projet, de s'approprier davantage le site. Comme plus haut, les travaux sont en cours.

Services administratifs

Objectif général

Administrer les ressources matérielles, financières et humaines de l'Union de manière efficace, équitable et économique, donner des orientations administratives au Secrétariat et préserver les actifs de l'Union

Objectif 1 : Appliquer les meilleures pratiques à la gestion des ressources humaines afin que le Secrétariat réponde aux plus hautes exigences en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité et afin d'accroître la productivité des employés et de contribuer à leur plan de carrière, en particulier à celui des femmes

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (résultats visés)	Résultats obtenus
Ouverture des postes à une concurrence effective et équitable, s'exerçant dans un délai raisonnable Plans de remplacement élaborés et appliqués pour tous les membres du personnel partant à la retraite	Tous les postes vacants pourvus par du personnel compétent, représentatif de la diversité géographique de l'Union et de l'équilibre entre les sexes et apportant de nouveaux talents à l'Organisation	Composition du Secrétariat comparée à celle de l'année précédente Renouvellement en douceur du personnel	Deux postes à pourvoir ont fait l'objet d'annonces internationales. Pour les autres postes comme pour les postes temporaires, des avis de vacance ont été publiés au plan local. La parité hommes/femmes est atteinte au Secrétariat au niveau des cadres supérieurs. Le poste de directeur de la Division des services administratifs, qui a pris sa retraite, a été pourvu. L'ancien directeur a accompagné son successeur pendant quelque temps pour lui transmettre les connaissances nécessaires. Des discussions ont été engagées sur la préparation de la succession de deux autres cadres supérieurs qui prendront leur retraite en 2011.
Système de gestion des prestations	Possibilités de perfectionnement du personnel repérées et suivies	Plans de travail et évaluations réalisés pour 50 % du personnel	La mise en application du système de gestion des prestations a été encore repoussée en raison d'une révision générale de l'administration effectuée en 2010.
Formation du personnel	Développement continu des qualifications des employés, ce qui améliore leur productivité et renforce leur attachement à leur poste	Nombre de membres du personnel suivant une formation sur le tas ou une formation s'inscrivant dans un plan de carrière, et de femmes	L'évaluation d'un plan global de formation a été suspendue dans l'attente des résultats de la révision de l'administration susmentionnée.

		suivant une formation de cadres moyens et supérieurs	
--	--	------------------------------------------------------	--

Objectif 2 : Faciliter les délibérations et la prise de décision sur les questions financières et assurer une gestion rigoureuse des finances – qui comprend aussi la planification, la rédaction des rapports et les contrôles internes – pour l'UIP, la Caisse de prévoyance en faveur du personnel et les institutions de financement

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Budget et états financiers clairs, concis et exacts	Les organes directeurs débattent en connaissance de cause des questions financières et les règles concernant la présentation des rapports sont respectées	Nombre et qualité des interventions des membres Rapports établis et communiqués en temps voulu	Les rapports ont été remis aux Membres de l'UIP dans les conditions énoncées dans les textes statutaires. Selon les comptes rendus des délibérations des organes directeurs, les documents, qui sont établis conformément aux normes comptables internationales, sont généralement considérés comme clairs et transparents.
Bonne exécution du budget	Ressources utilisées pour exécuter intégralement le programme de travail approuvé	Avis positif des vérificateurs de comptes Pas d'écarts inexplicables	Pas d'écarts inexplicables et avis globalement positif des vérificateurs de comptes
Poursuite de la rationalisation et de l'automatisation des opérations financières et réduction des paiements en espèces	Traitement des opérations financières plus rapide, moins coûteux et à moindre risque	Nombre d'opérations effectuées sans erreur Volume des paiements en espèces	Les paiements en espèces ont été réduits au strict minimum.

Objectif 3 : Doter tous les membres du personnel de l'UIP d'un espace de travail fonctionnel, avec un mobilier et un matériel de bureau adéquats, des fournitures et un équipement donnant accès aux technologies modernes d'information et de communication

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Hausse du taux d'occupation du bâtiment sans augmentation du total des coûts de fonctionnement	Aménagement de qualité des bureaux à frais réduits	Coûts réduits par occupant Bon usage de la salle de conférence	Bien que les effectifs du personnel aient augmenté en 2010, les frais d'exploitation du bâtiment sont restés stables.
Réception, reproduction, distribution et stockage des documents, en version papier ou numérique	Accès facile à la correspondance, aux publications et aux rapports qui se trouvent au bon endroit au bon moment	Satisfaction des utilisateurs	Les services ont été rendus et aucun mécontentement signalé. Un appel d'offres a été lancé pour un nouveau contrat de location et le renouvellement du matériel est prévu pour 2011. Le délai moyen de production et de distribution des documents reste inférieur à une semaine.

Objectif 4 : S'acheminer vers la mise en place d'un système intégré d'évaluation à l'échelle de l'Organisation sur lequel puisse s'appuyer une gestion fondée sur les résultats

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Evaluation ad hoc de deux domaines d'activité	Evaluation des résultats obtenus et retour d'informations utiles à la planification	Problèmes et difficultés cernés	Le secteur des communications a fait l'objet d'une évaluation (rapport Bunting d'avril 2009), qui signale des problèmes et contient une liste de recommandations; il a été procédé, fin 2009, à une évaluation de l'organisation interne, en particulier de la structure des cadres, qui comporte diverses recommandations tendant à améliorer les prestations.

PROVISIONS ET SUBVENTIONS

Objectif général

Prévoir un financement suffisant pour honorer les engagements présents et futurs conformément à une sage gestion des finances et verser une subvention à l'ASGP pour en assurer le fonctionnement

Objectif 1 : Alimenter les réserves statutaires et constituer des provisions pour éponger le passif présent et futur

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (résultats visés)	Résultats obtenus
Financement des créances douteuses	Le montant de la provision suffit à couvrir la partie irrécouvrable des sommes à recevoir	Solde du compte en fin d'année égal à l'estimation définitive des créances douteuses	Le solde du compte en fin d'année a été inférieur à l'estimation définitive des créances douteuses.
Financement des travaux de réfection futurs conformément à la décision du Conseil directeur	Fonds suffisants pour procéder à des travaux majeurs de réfection sur le bâtiment du siège lorsqu'ils seront nécessaires	Solde du compte de CHF 110 000 en fin d'année	Le solde en fin d'exercice était de CHF 152 694, soit plus élevé.
Financement des engagements contractés au titre des retraites	Compenser tout passif de la caisse de prévoyance résiduelle	Solde du compte en fin d'année égal au passif actuariel prévu	Les dispositions nécessaires ont été prises pour la partie non financée.

Objectif 2 : Apporter une assistance financière à l'Association des Secrétaires généraux de Parlements

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (résultats visés)	Résultats obtenus
Subvention à l'ASGP	Financement du fonctionnement de base de l'Association des Secrétaires généraux de Parlements	Fonctionnement ordinaire de l'ASGP comme illustré par son rapport annuel	Il ressort du rapport annuel que l'ASGP a fonctionné normalement.

Objectif 3 : Compenser utilement les émissions de carbone produites par les voyages du personnel

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (résultats visés)	Résultats obtenus
Provision pour compenser les émissions de carbone	L'impact des voyages du personnel sur l'environnement est réduit	Certificats délivrés égaux à 100 % des émissions de CO ₂ estimées	Des fonds ont été mis de côté pour compenser les émissions de CO ₂ . Ils n'ont pas été utilisés en 2010.

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Objectif général

Faire des dépenses d'équipement avisées qui augmentent la valeur de l'actif ou améliorent la productivité ou la qualité du travail tout en veillant à maintenir à un niveau supportable les charges qu'elles entraînent pour l'avenir

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (résultats visés)	Résultats obtenus
Remplacement des ordinateurs	Des techniques informatiques qui	Cycle de remplacement de	Les logiciels sont régulièrement mis à jour.

obsolètes	répondent aux besoins des utilisateurs	cinq ans, compatibilité du matériel et du logiciel	Les ordinateurs sont remplacés périodiquement selon les règles établies.
Acquisition de mobilier supplémentaire pour le personnel affecté aux projets	Aménagement satisfaisant des bureaux pour tous	Satisfaction des utilisateurs	Les utilisateurs sont satisfaits du mobilier fourni.
Amélioration de l'équipement de téléconférence	Développement des contacts virtuels qui améliorent la communication tout en réduisant les voyages	Fréquence d'utilisation	Avec l'équipement de téléconférence, l'UIP dispose d'un lieu de rencontre virtuel. Il permet de tenir des réunions hebdomadaires des cadres supérieurs avec leurs collègues de New York et avec d'autres lorsqu'ils sont en mission. Dans la salle de conférence principale, le système audio pour l'interprétation a été remplacé.